

Les joyeux retraités

C'est à une véritable fête de famille que s'adonnent les préretraités du Syndicat du transport de la STCUM et leurs conjointes, au terme des sessions syndicales de préparation à la retraite. Des sessions bâties sur mesure et dont, après bientôt dix ans de perfectionnement, la réputation n'est plus à faire.

Page 3



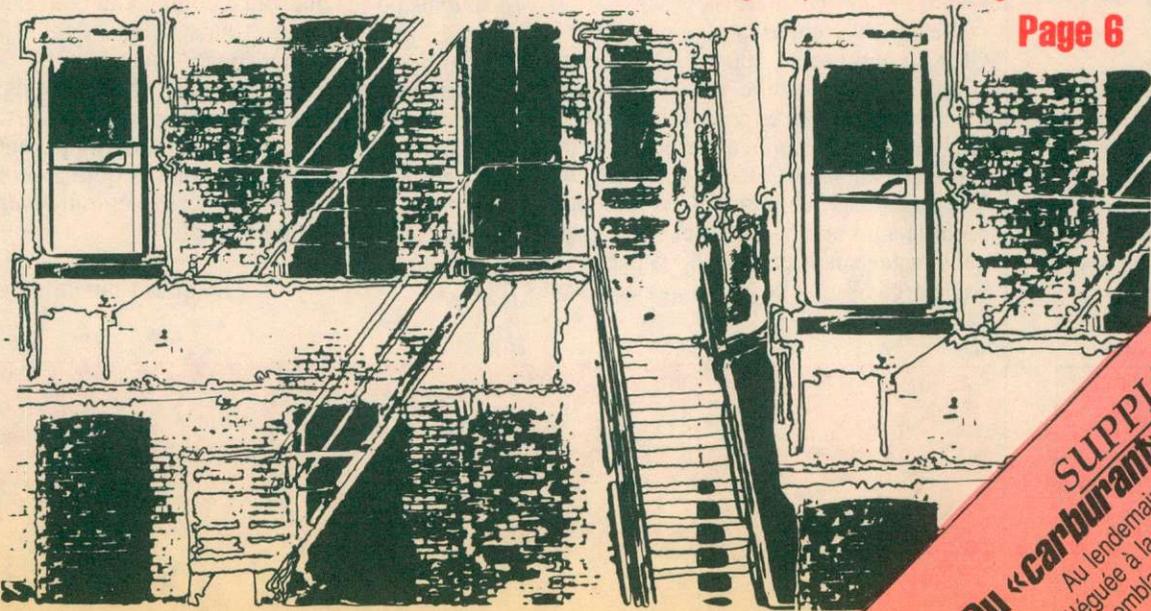
LES GRANDES RIVALITÉS:

AAAAH!
SI BÂTIRENTE
POUVAIT INVESTIR
DANS LE
CANADIEN!



Un travail d'hiver Dans sa course solitaire vers la liberté, l'adolescent avait été pris de court. Depuis qu'une force sourde, qu'il apparentait au vertige, l'avait poussé à vouloir une autre façon de vivre, Charles, en quittant le logis familial, était inconscient des dangers qu'il courait ainsi à passer outre aux signes saisonniers. Pendant que s'étiolait, autour de lui, la générosité des amis de passage, la perspective des mois d'hiver n'avait fait qu'accroître sa morosité. Encore cette année, NOUVELLES CSN offre à ses lectrices et lecteurs le traditionnel conte de Noël de Jean-Noël Bilodeau. Un «conte de libre-échange», pour faire changement...

Page 6



SUPPLÉMENT
Du «carburant» pour les garderies!
Au lendemain de la publication, par la ministre déléguée à la Condition féminine Monique Gagnon-Tremblay, de sa politique sur les services de garde, NOUVELLES CSN vous présente, dans un supplément de quatre pages, l'état réel de la situation.
Page 11

Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Michel Crête
Lise Dumont
Guy Ferland
Henri Jalbert
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Collaborations
Jean-Anne Bouchard
Jacques Bourdouxhe
Christiane Carle
Luc Gosselin
Jacques Guay
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Diane Lapointe
Richard Lapointe
Luc Latraverse
Pierre Paquette
Claude Saint-Georges
Clément Trudel

Photographes
Alain Chagnon
Robert Fréchette
Guy Ouellet
Hélène Rochon
(Québec)

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Montage
informatique**
Cintia Ferraro
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Métropole Litho

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison de un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires:

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

POINT DE VUE

Un hôpital tout neuf!!!

Le 28 novembre dernier s'ouvrait, avec tout le tra-la-la habituel, le dernier-né du réseau de la santé et des services sociaux, le Centre hospitalier Anna-Laberge, à Châteauguay.

Peu s'en fallut que certains ne parlent de première mondiale, tellement l'architecture y serait moderne et les nouvelles technologies à la fine pointe du connu. Mais dans les brumes des «cocktails» de l'inauguration, la ministre Lavoie-Roux a omis de mentionner au public les motifs qui ont amené son ministère à y autoriser une série de mesures de privatisation des services auxiliaires.

Des retards importants

Là où la direction de ce centre hospitalier a manifesté un acharnement peu commun dans l'innovation(!), c'est sûrement par les efforts inouïs qu'elle a consacrés à la privatisation d'une partie importante des services auxiliaires. En effet, depuis 1987, la direction travaillait à confier à l'entreprise privée pas moins de huit services auxiliaires, dont la buanderie, le service alimentaire, la sécurité et l'entretien ménager. La petite bataille bureaucratique à laquelle s'est livré le directeur général Gaétan Doré et son Conseil d'administration aura duré plus d'un an.

Le ministère a cédé

Le ministère a donc finalement accepté que le C.H. Anna-Laberge procède à quelques-uns de ces projets, puisque par ailleurs, il a refusé la privatisation du service alimentaire, en se basant sur des exigences en matière de diététique.

La buanderie sera donc confiée à sous-traiter à un autre centre hospitalier du territoire. Le service de sécurité de l'établissement sera confié à l'Agence Garda.

Charité bien ordonnée?

Selon l'hypothèse la plus plausible, le CHAL conserverait 300 000\$ du budget alloué par le ministère pour les services d'entretien ménager en privatisant ces services. M. Claude Choinière, responsable des communications du CHAL, confiait à NOUVELLES CSN lundi que «le contrat était accordé à un organisme à but non lucratif qui s'engageait à verser 50 000\$ par année à une organisation de la région s'occupant

de personnes handicapées.»

Recontacté le mardi pour confirmer le nom de l'organisme et du responsable, M. Choinière a rétorqué que «l'opération des appels d'offre n'étant pas complétée,» il était «dans l'impossibilité de donner les autres renseignements demandés.» Décidément, cette direction se complait dans l'ambiguïté.

Qui assumera ce fardeau?

Évaluée sommairement, cette somme de 350.000\$ correspond à 14 postes à temps complet. Il est à se demander comment cet organisme qui assumera les tâches d'entretien ménager au CHAL pourra les remplir adéquatement avec autant de personnes en moins.

Nouveaux employés VS handicapés

Le plus probable, c'est que les travailleuses et les travailleurs qui auront à effectuer ces tâches le feront à des conditions inférieures à celles existant ailleurs dans le réseau. Et si nos informations de Claude Choinière du CHAL s'avèrent exactes, et que des personnes handicapées se retrouvaient dans ces emplois, nous assisterions à une intégration à la baisse au marché du travail pour ces gens-là.

Une telle opération, à la limite, constitue une forme de discrimination. Il serait intéressant de s'assurer que l'Office des personnes handicapées, qui relève du même ministère, et la Confédération des organismes provinciaux des personnes handicapées du Québec, soient amenés à se prononcer.

Le ministère frôle la bêtise

Ce qui est le plus grave dans tout cela, c'est que le Service de placement des affaires sociales comptait, en septembre, 210 personnes en attente d'être replacées dans le réseau. Ce sont des salariés mis à pied qui jouissent de la sécurité d'emploi et du droit de se voir offrir un poste dans les établissements dans un rayon de cinquante kilomètres. Une centaine de ces personnes seraient tout à fait en mesure de remplir les exigences des différents postes qui sont à combler au nouveau Centre hospitalier de Châteauguay, dont 15 préposés à l'entretien ménager, justement.

Les fonds publics assument déjà leurs salaires, en conformité avec les conventions collectives. Où est la logique de ces bureaucrates qui payent des gens sur la sécurité d'emploi et qui laissent l'administration du CHAL prendre des initiatives aussi contraires à l'intérêt public?

Jacques Bourdouxhe

**L'équipe de NOUVELLES CSN
vous souhaite des Fêtes éclatantes!
Nous serons de retour dans la semaine du 16 janvier.**



Jacques Allard, en compagnie d'un préretraité et de sa conjointe.

Le syndicat de la STCUM et les sessions de préretraite:

«Comme une famille...»

par Lucie Laurin

«Autrefois, déclare Jacques Allard, être retraité, c'était être pauvre, seul, dépendant de ses enfants. Ça n'a rien à voir avec la retraite que nous préparons ici pour nos membres!»

Jacques Allard s'occupe des préretraités de son syndicat depuis les débuts, en 1979. Il a vécu les premiers essais, les recherches d'appui, les changements de locaux. En 1981, après les coupures des subventions de départ, le syndicat du transport de la STCUM reprenait entièrement à sa charge les sessions de préparation à la retraite: «Personne n'a cherché à s'y opposer, commente Jacques Allard. Le syndicat, à l'usage, s'était rendu compte de leur nécessité.»

Avec le temps, les sessions du syndicat du transport, préparées avec soin et adaptées à chaque groupe, se sont acquies une solide réputation, faisant connaître leur organisateur bien au-delà des frontières syndicales. Voilà que même l'employeur, qui a mis sur pied tout récemment ses propres sessions de préparation à la retraite, a sollicité ses services!

Un lien avec le travail

Voudrait-il organiser les sessions patronales que Jacques Allard ne le pourrait pas. Il investit beaucoup de sa personne dans les sessions syndicales, retardant même

me ses vacances pour être présent à toutes les rencontres. «C'est important pour les participants, dit-il, de retrouver là quelqu'un de leur milieu de travail, en qui ils ont confiance. De plus, ma présence fait en sorte que l'information qui est diffusée colle aux besoins des gens.»

Hélène Morasse, animatrice des rencontres, commente: «Nulle part, dans mes autres sessions, je n'ai vu un délégué du syndicat assister à toutes les rencontres. C'est formidable! Ça crée un lien avec le travail, et ça met de l'ambiance. Jacques prépare le café, les biscuits, il jase, il connaît tout le monde...»

Le suivi syndical

«Les gens le réclament même longtemps après, renchérit Normand Lamoureux, président du syndicat. En effet, nous assumons le suivi des sessions. Comme le lien de confiance demeure, lorsque des problèmes se présentent, les retraités téléphonent au syndicat et demandent Jacques. Il arrive même qu'il se rende à leur domicile!»

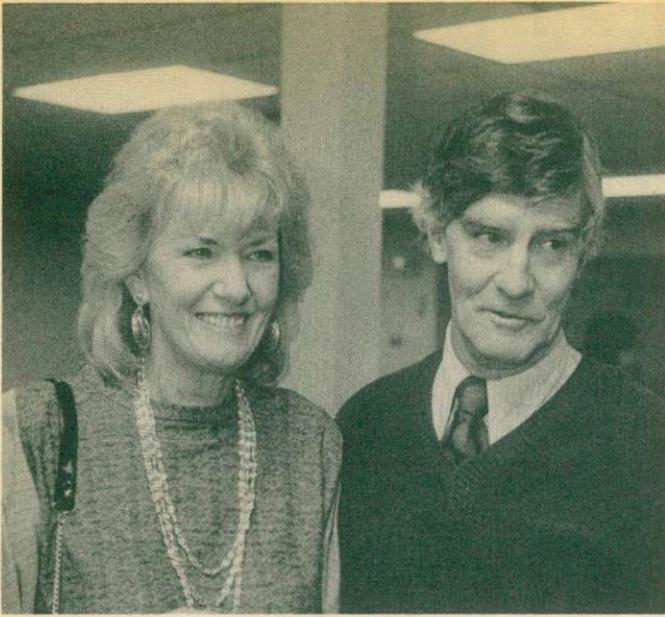
La confiance des retraités, c'est le gage du succès des sessions syndicales: «Nous ne ménageons rien pour établir cette confiance, reprend Jacques Allard. En ce sens, la première rencontre est déterminante. Nous exigeons que les conjointes soient présentes; c'est important, car parfois, les conjointes acceptent mal la retraite de leur mari. Et de toutes façons,

comme ils vivront la retraite ensemble, il faut qu'ils la préparent ensemble!»

Pas de mélange!

En plus de la présence du délégué syndical, le syndicat met de l'avant un autre principe indispensable si l'on veut que les participants se sentent suffisamment à l'aise pour parler de leur vécu quotidien: «Il ne faut pas mélanger les gens, poursuit Jacques Allard, sinon ils ne parleront pas. Dans les sessions patronales, les salariés se retrouvent côte à côte avec les cadres. Peut-on imaginer un seul instant qu'un salarié qui gagne 30 000 \$ a les mêmes préoccupations et les mêmes besoins qu'un cadre qui en gagne 50 000? Ou encore, peut-on imaginer la tête d'un employé qui se retrouve, dans une session, aux côtés de son supérieur immédiat avec lequel il est à couteaux tirés à tous les jours?»

Pour les responsables des sessions, cette ambiance quasi familiale est tellement importante qu'en plus de ne rassembler que des gens qui se ressemblent, on refuse qu'à l'occasion une personne étrangère soit admise pour observer le déroulement des rencontres. C'est ainsi que la journaliste de NOUVELLES CSN et le photographe ont dû attendre à la porte la fin de la session, n'étant admis qu'à la fête de clôture!



Gaston Caron, 58 ans, mécanicien:

«J'ai bien aimé les sessions. J'y ai appris beaucoup de choses, et entre autres que la retraite, ça donne un coup. J'ai bien l'intention de me préparer. On a reçu des suggestions sur les différentes façons de s'occuper.»

Réjeanne Houle, sa conjointe depuis 35 ans:

«J'ai beaucoup de difficulté à accepter la retraite de mon mari. Ça me fait prendre un coup de vieux. Après tout, nous sommes encore jeunes et en santé! J'ai peur que Gaston s'ennuie. Mais les sessions m'ont aidée à comprendre mieux ce qui se passe et ce qui nous attend.»

Lui: «On était comme une famille! On avait appris à se connaître, et on aimait à se retrouver tous ensemble.»

Elle: «On va se revoir! On a décidé de s'organiser des petites rencontres...»



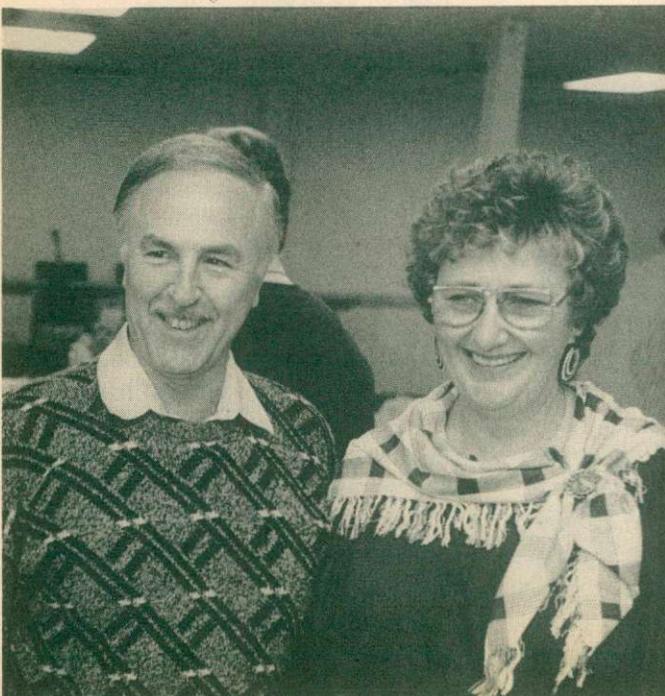
Betty Pelletier, 64 ans, entretien sanitaire:

«Ce qu'il me fallait le plus, c'est de l'information financière; les sessions m'ont appris tout ce que je voulais savoir. Maintenant, je me sens prête pour la retraite. La première chose que je vais faire, c'est suivre des cours de natation.»

«Je ne crains pas pour le choc. Je suis sûre que je vais passer à travers! Après tout, j'ai déjà eu le cancer! Et puis, j'ai l'habitude de foncer; j'ai toujours foncé dans la vie...»

«Au début des sessions, j'étais un peu craintive. J'étais seule avec plusieurs couples. Je me disais: "Ils vont peut-être penser que mon mari travaille de nuit!" (rires)

«Même quand on a l'habitude de se battre comme moi, quelquefois on a besoin de parler. C'est ce que j'ai fait samedi dernier: je me sentais tellement bien que j'ai déchargé mon cœur...»



Paul Contant, 59 ans, télécommunications:

«Ma retraite, c'est un tournant important dans ma vie. Je vais enfin pouvoir faire ce que j'ai envie de faire, et non pas être obligé de faire ce que je ne veux pas. Je suis heureux de quitter la STCUM, où on est traités comme des numéros.»

Louise Contant, sa conjointe depuis 28 ans:

«J'ai hâte qu'il prenne sa retraite, il sera plus heureux. Au début de la session, je ne voulais pas venir; je ne me sentais pas prête à parler de retraite, puisque moi-même je ne prendrai la mienne que dans une dizaine d'années. Mais après l'accueil du premier soir, je ne voulais pas en manquer une seule!»

Lui: «Grâce aux sessions, nous avons appris que notre contrat de mariage défavorisait Louise. Nous allons passer chez le notaire au plus tôt pour corriger cette situation.»

Elle: «Je n'ai aucune crainte pour lui; il ne s'ennuiera pas. Nous sommes très occupés tous les deux, nous avons beaucoup d'activités. Paul a d'ailleurs gagné le prix de bénévolat du Canada!»

Paul et Louise Contant

Des sessions sur mesure!

Les rencontres, au nombre de dix, se déroulent autour d'un thème et parfois en présence d'un expert. La première de ces rencontres, on l'a vu, est déterminante et à ce titre, elle fait l'objet d'un soin particulier. Elle est tout entière consacrée à faire connaissance et briser la glace. Les participants sont invités à exposer leurs projets d'avenir et formuler leurs inquiétudes, que les sessions suivantes tenteront de dissiper. «*Comme animateurs, déclare Jacques Allard, on s'implique dans la discussion. Lorsqu'on exprime ce qu'on ressent et ce qu'on pense, on n'a pas le choix: il faut être vrai, sans quoi ça paraît qu'on triche!*»

Au cours des rencontres suivantes, on aborde tour à tour les régimes de retraite personnels et les revenus publics et privés, les questions juridiques avec l'assistance d'un notaire, la santé avec celle d'un médecin ou d'une infirmière. L'une des sessions est consacrée au stress; tout en faisant des exercices de relaxation, on apprend à connaître le stress afin de mieux le maîtriser.

Pendant deux rencontres, on cause de l'adaptation psychologique

à la retraite. L'une d'elles dure toute une journée, qu'interrompt un petit repas intime préparé par le syndicat. Il est question du choc causé par le changement brutal d'horaire et le manque d'occupation, ainsi que de la vie quotidienne en tête à tête. Ensemble, on cherche les moyens de s'adapter au mieux aux grandes transformations qui ne manqueront pas de survenir.

Un contenu syndical

La neuvième session est typiquement syndicale. En présence de couples à la retraite depuis

quelques années, on brosse le tableau de la situation des retraités au Québec, de leur place dans la société. Les constatations qui en découlent permettent d'établir les revendications à inclure dans la convention collective afin d'améliorer le sort des futurs retraités. Souvent, le président du syndicat assiste à cette rencontre et prend des engagements pour la prochaine négociation; ce qu'il aura entendu au cours de cette rencontre lui permettra de mieux sensibiliser les membres du syndicat aux revendications des futurs retraités.

A propos de cette neuvième session, Hélène Morasse dira: «*Ça n'existe nulle part ailleurs. Dans les sessions organisées par les compagnies privées, l'employeur fait un retour très circonscrit sur l'historique de ses propres sessions et sur l'évolution des conventions, mais la dimension sociale est absente et il se garde bien d'aborder les améliorations possibles à la convention collective!*»

Enfin, au cours de la dixième et dernière rencontre, on procède à l'évaluation de l'ensemble des sessions, que l'on clôture par une joyeuse fête avant de se quitter sur la promesse de se revoir bientôt.



Les convives ont «fait un sort» à l'excellent buffet préparé par le syndicat.

Les sessions patronales: conflit d'intérêts!

Aucun employeur n'est désintéressé. Lorsqu'il offre des sessions de préretraite à ses employé-e-s, on peut se demander quels sont ses objectifs. «*Dans nos sessions, déclare Jacques Allard, nous diffusons l'information qu'il faut aux participants pour prendre une décision éclairée sur le moment de leur retraite. Par contre, nous avons remarqué que beaucoup d'employeurs organisent des sessions de préretraite lorsqu'ils ont des surplus de personnel: comment croire qu'ils tiendront alors un discours neutre, et qu'ils ne chercheront pas à inciter les participants à se retirer prématurément? A notre avis, les boss qui organisent des sessions de préretraite sont en conflit d'intérêts!*

«*De plus, poursuit-il, les employeurs ne prévoient pas, habituellement, faire le suivi auprès des*

retraités, une seconde preuve qu'ils poursuivent des objectifs à très court terme. C'est le cas de la STCUM...»

Les sessions syndicales, en outre, sont progressistes, c'est-à-dire qu'au cours des rencontres, on trace un portrait des retraités actuels afin d'améliorer la situation des futurs retraités grâce à la bonification de la convention collective. Une démarche qui est, bien sûr, hors de question dans des sessions patronales.

«*Enfin, conclut Jacques Allard, on doit se méfier de la volonté de récupération présente chez tout employeur. Un boss qui offre des sessions de préretraite alors que le syndicat en organise lui-même depuis longtemps ne cherche-t-il pas à démontrer aux employés qu'il peut améliorer leur sort beaucoup mieux que leur syndicat ne peut le faire?»*

UN TRAVAIL D'HIVER

CONTE

DE NOËL BILODEAU

Les machines-outils appartenaient à Simon Greenberg. Sous une série d'abat-jour sales, elles étaient alignées dans son atelier de manière à ce qu'aucune ne soit en face d'une autre. Ainsi, avait pensé Simon, les opérateurs ne pourraient ralentir la production par leur bavardage.

C'était au quatrième étage d'un édifice, qui en comptait six, sur la rue Clark, à deux pas du terminus Craig. On y accédait par la ruelle.

Le travail n'était pas compliqué. Il fallait simplement, à l'aide d'un pilon d'acier actionné avec la jambe sous le tablier de l'établi, tamponner sur un butoir, de toutes ses forces, une pièce de métal de la grosseur d'un sou. La mécanique coupait, tordait, marquait le métal, que l'on devait remplacer aussitôt, d'un mouvement rapide des doigts, par une autre pièce semblable. Les mêmes gestes étaient répétés de sept heures le matin à six heures le soir.

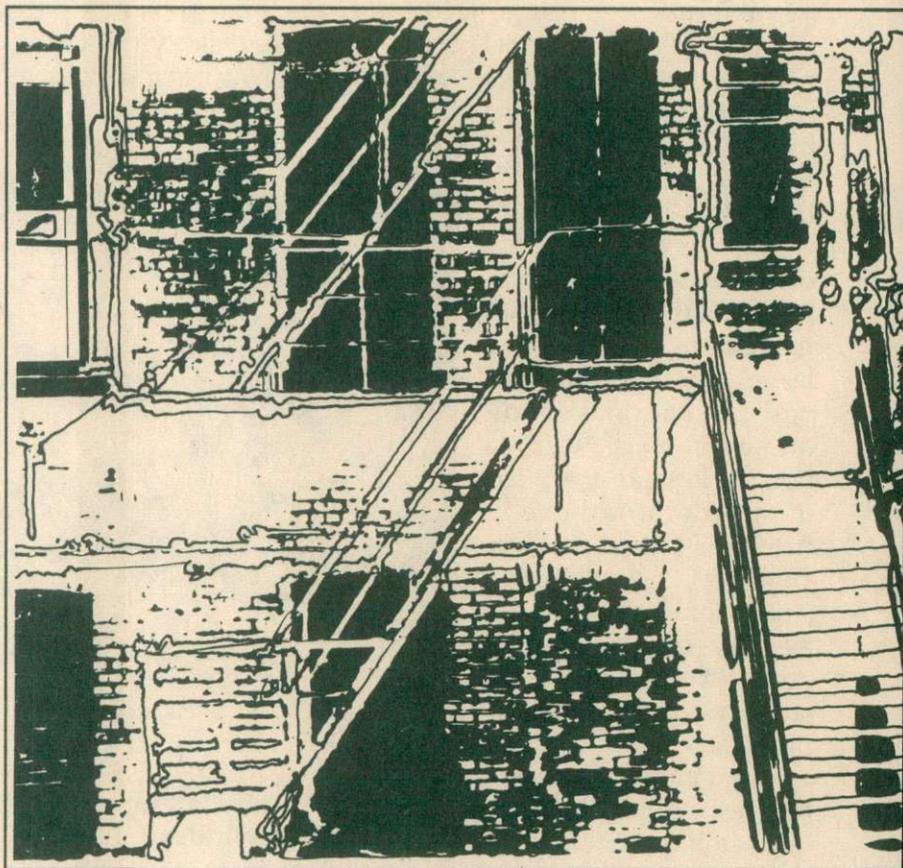
Le patron n'exerçait pas de discrimination à l'embauche. Immigrants, réfugiés, exilés nouvellement débar-

qués quelques rues plus loin d'un navire arborant pavillon hongrois, polonais, italien, grec ou allemand, prisonniers relâchés depuis peu, femmes divorcées, laissées sans revenu, jeunes drop-outs, toutes celles et ceux qui acceptaient de recevoir le salaire minimum pour effectuer un tel travail é-

quait dans son bureau, un antre aux classeurs débordants de factures, de commandes, de dossiers mal classés, de boîtes disparates, empilées en désordre et couvrant le moindre espace libre.

En approchant tout près son visage de celui de son interlocuteur, pour être bien sûr que l'autre le compren-

Simon les remerciait, du même ton, de leurs services: «*You know, disait-il, vous n'êtes peut-être pas fait pour ce genre de travail, you know, la compagnie doit faire des profits et avec vous, nous allons directement à la faillite. Nous ne pouvons nous permettre. You understand that!*» Et il leur



taient les bienvenus.

Aucun apprentissage n'était nécessaire. Un contremaître d'origine grecque, qui ne comprenait pas le français et baragouinait un peu d'anglais, expliquait par mimiques au nouvel embauché les tâches à accomplir.

Quand l'ouvrier était devenu assez habile pour éviter les blessures aux doigts et augmenter son rythme à l'ouvrage, Simon Greenberg le convo-

quait, il lui expliquait lentement sa généreuse philosophie. Si l'ouvrier voulait s'ambitionner, devenir «excellent», il lui suffisait de dépasser le quota de tâches fixé quotidiennement à chaque opérateur de machine, et son patron le gratifierait d'un bonus hebdomadaire variant selon la quantité des pièces produites.

Les autres, ceux-là qui n'atteignaient pas assez rapidement le rythme commandé,

tendaient leur papier de mise à pied. «*Good luck!*»

Pendant que le patron les congédiait, le contremaître vidait leur casier, remplissait un grand sac brun de leurs effets personnels et, s'empressant dans l'allée pour porter le curieux emballage, ne manquait jamais d'adresser aux autres un regard lourd, chargé de sens. On en entendait parfois pleurer, d'autres gueuler; mais

on ne les revoyait plus jamais dans l'atelier.

Car l'«office» de Simon Greenberg avait deux portes; l'une s'ouvrant sur l'atelier, l'autre sur une sortie de secours où un escalier de fer glissait en serpentant le long des briques rougeâtres.



Depuis son embauche, Charles avait réussi à se nourrir et à payer le loyer d'une chambre exiguë qu'il avait déniché dans le Mile-End. Il crut d'abord pouvoir augmenter facilement son maigre salaire en dépassant les quotas de production fixés par le patron mais quelques jours lui suffirent pour comprendre qu'un rythme accéléré de travail ne lui procurerait pas de revenus supérieurs, à moins que Spiro et Simon n'y condescendent. Quand le contremaître s'apercevait, à la fin de l'après-midi, que certains ouvriers pouvaient avoir droit aux boni promis, l'atelier devenait subitement à court de pièces. Il fallait ralentir la production. Le stratagème faisait en sorte qu'il devenait quasi impossible d'augmenter son salaire, sauf en certaines périodes de l'année, lorsque des commandes urgentes affluaient.

A vrai dire, dans les circonstances, l'emploi à la machine shop Greenberg était, pour Charles, tout au plus

une bouée de sauvetage. Dans sa course solitaire vers la liberté, l'adolescent avait été pris de court. Depuis qu'une force sourde, qu'il apparentait au vertige, l'avait poussé à vouloir une autre façon de vivre, Charles, en quittant le logis familial, était inconscient des dangers qu'il courait ainsi à passer ou-

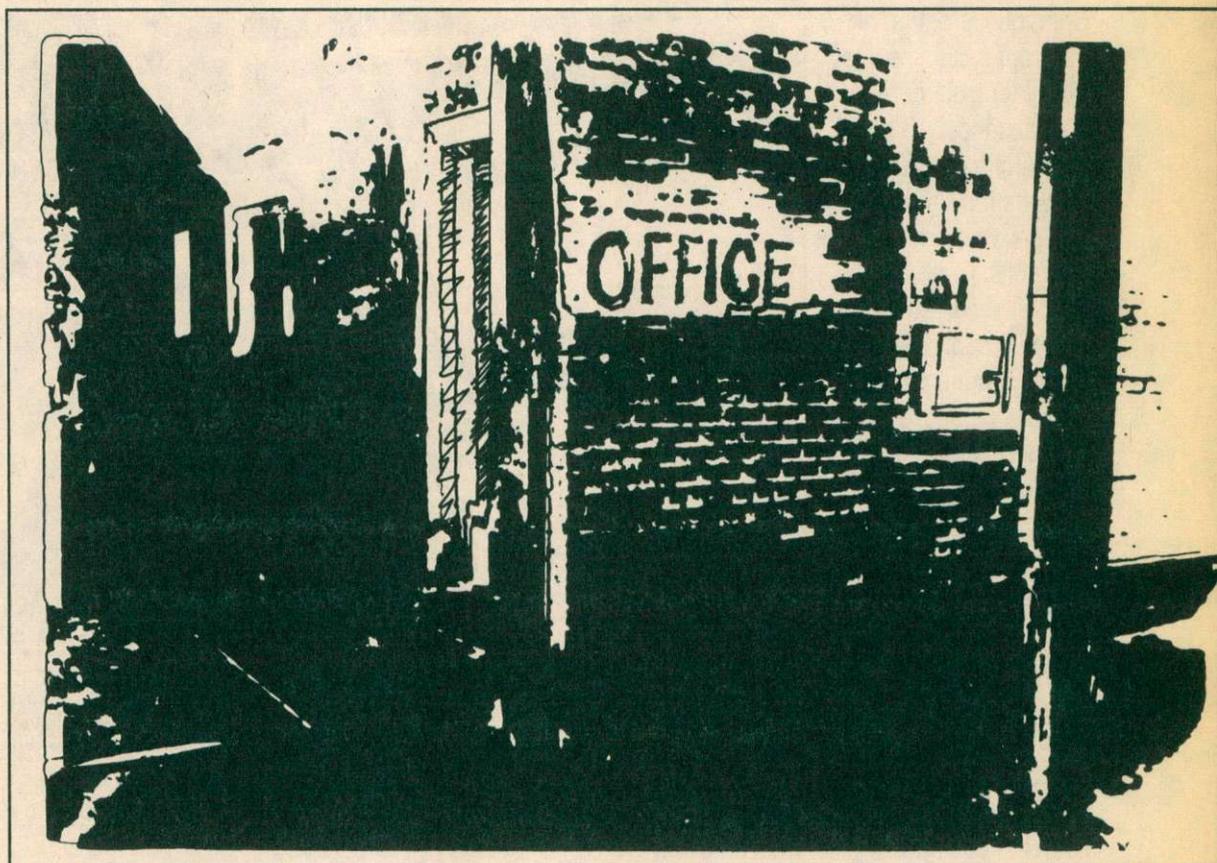
à se l'avouer, mais il ne s'était jamais vraiment adapté à ce «kolassi», comme il appelait cet enfer où il était contremaître depuis dix ans. Cependant, il savait reconnaître un bon apprenti et Simon lui faisait confiance.

Ce n'était jamais facile de trouver des jeunes qui mettaient du coeur à un tel ou-

paritaire de l'industrie secondaire de l'acier l'exclusion des apprentis de l'entente salariale en vigueur. Il pouvait ainsi rémunérer à des taux inférieurs les jeunes embauchés. Les profits qu'il avait pu tirer de cette opération étaient tels qu'il avait décidé de se payer un rêve. Quelques jours avant Noël, Simon

ré indifférent. Il était costaud et ne craignait plus les coups du vieux quand ce dernier piquait ses colères. Il avait décidé qu'il ne remettrait plus les pieds dans cette école où son accent étranger le rendait ridicule. Il irait travailler. C'est tout.

Un ami de la famille était venu et avait entretenu le paternel



tre aux signes saisonniers. Pendant que s'étiolait, autour de lui, la générosité des amis de passage, la perspective des mois d'hiver n'avait fait qu'accroître sa morosité.



Spiro n'aimait pas les machines. Il détestait leur acier froid et craignait leurs mouvements rigides. Ce fils de paysan de Thessalie avait du mal

à se l'avouer, mais il ne s'était jamais vraiment adapté à ce «kolassi», comme il appelait cet enfer où il était contremaître depuis dix ans. Cependant, il savait reconnaître un bon apprenti et Simon lui faisait confiance.

Cette année, les affaires avaient été bonnes. Simon avait réussi à obtenir du Comité

Greenberg partit mystérieusement, en douce, pour Chicago.



«Si tu ne veux plus y aller dans cette école de curés, tu n'as qu'à ne plus y aller, mais n'attends pas que ton père te fasse vivre comme un paresseux. Tu ne resteras pas à la maison à ne rien faire. Tu te trouves du travail! Capisce?...»

Pietro était demeu-

d'une occasion d'emploi pour le fils. Les salaires y étaient bas, avait-il prévenu, mais on y préférait les immigrants. Tout ce que Pietro avait à faire, c'était d'apporter sa carte d'assurance sociale. L'embauche fut une simple formalité. Son nouveau patron l'avait regardé, l'oeil sévère, et lui avait demandé s'il avait seize ans, l'âge légal. Pietro lui avait répondu, sans sourcilier: «si...».

«Tu sais, lui dit Simon, les amendes sont lourdes pour ceux qui embauchent des enfants: si tu me mens, j'espère que tu sauras aussi mentir aux inspecteurs du gouvernement.»



Avant de partir pour son voyage d'affaires aux Etats-Unis, c'est à Spiro que le patron avait confié, comme il le faisait toujours durant ses absences, la bonne marche de l'atelier et, cette fois, le destin des deux nouveaux apprentis. Quand lui était ainsi conférée l'autorité suprême, Spiro, prenant à coeur son rôle de substitut, devenait plus exigeant. Ce n'était pas seulement la quantité de pièces qui devenait, à ses yeux, méritoire, mais également la qualité de leur fabrication. La moindre égratignure, la moindre erreur de façonnement, était sujet à critique et l'ouvrier réprimandé devenait alors l'objet d'une surveillance étroite. Dans ces moments-là, tous ceux qui connaissaient les humeurs du contremaître, momentanément glorifié, filaient doux.



L'autobus bondé, tousotant et râlant à chaque départ des arrêts obligatoires, descendait la rue Saint-Laurent vers le terminus Craig. Depuis quelques instants,

Madeleine, au travers des voyageurs debout dans l'allée étroite, cherchait à se frayer un chemin pour rejoindre Charles sur le banc arrière où il avait trouvé refuge.

Le nez collé à la fenêtre latérale, ce dernier, plongé dans ses pensées, gardait la bouche entrouverte, comme le poisson que

qu'au fond de sa pensée.

Madeleine fit mine de n'en rien voir.

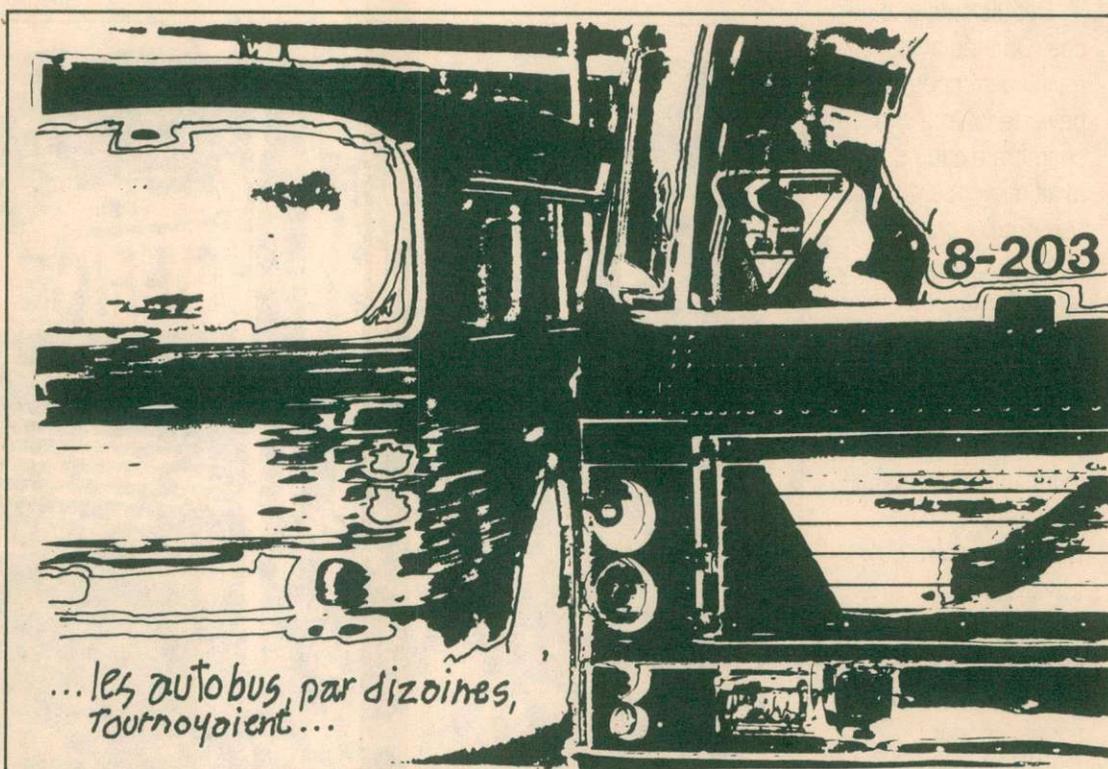
—Je savais pas que tu prenais le même trajet!, lui lança-t-elle d'une voix forte. Elle se doutait bien que son compagnon, comme d'autres jeunes qui avaient commencé leur vie de travailleur dans la machi-

juste d'un appartement, je changerais de job aussi, mais c'est difficile de changer, de changer comme ça, presque de vie... Et elle ajouta d'un air narquois: «...surtout à mon âge!»

L'autobus hoqueta violemment aux dernières paroles de la quinquagénaire. «Faut croire que c't'bus-là

dès la première heure, à ce petit édifice aux larges portes vertes.

A l'intérieur, les serveuses du coffee shop s'activaient fébrilement auprès des clients matinaux, alignés sur les bancs tournants du comptoir, sirotant un café fumant, avalant les «ordres de toasts» et les oeufs au bacon, dont l'odeur s'accro-



l'on vient de tirer de force hors de l'eau et qui semble ainsi chercher, désespérément, un moyen de respirer une dernière bouffée de vie.

Quand leurs regards se croisèrent, Charles se sentit pris en faute. La présence de cette femme aurait dû le rassurer, mais son affolement intérieur était tel qu'il ne chercha momentanément qu'à camoufler sa confusion. Il ne voulut pas lui donner ce droit qu'elle semblait prendre de lire jus-

ne shop de Simon Greenberg, se servait de ce travail d'occasion comme d'un tremplin pour se lancer tête baissée dans leur vie précoce d'adulte.

Charles bredouilla sur un ton gêné: «C'est parce que j'ai déménagé...» Il crut bon d'ajouter, comme pour se justifier: «...Faut bien changer de place de temps en temps!»

Madeleine Dumont hochait la tête. «Moi aussi, des fois, j'ai le goût de changer...lui répondit-elle, et pas

me comprend quand je parle!», dit-elle en riant, pendant que les passagers, leurs mains pendues aux ganses de cuir, reprenaient mollement leur équilibre. Charles esquissa un sourire.

Dans leur sarabande continue, les autobus, par dizaines, tournoyaient vers les entrées et les corridors du terminus, y déposant, à tour de rôle, leurs contingents de travailleuses et d'ouvriers. On aurait dit que toute la ville se donnait rendez-vous,

chait, tenace, aux narines de ceux qui n'y déjeunaient pas.

Dans un coin, le vieux cireur de chaussures ouvrait la porte de son réduit. Son chien noir, le poil grisonnant sous le menton, allait aussitôt s'écraser lourdement sur le carrelage de tuiles, au pied des trois chaises de chênes surélevées, devant lesquelles rutilaient des formes de cuivre. Une heure plus tard s'y poseraient les souliers vernis des commis de bureau de la rue St-

Jacques.

Au rythme de la foule se pressant, se divisant dans le delta des rues et ruelles avoisinantes, Madeleine et Charles sortirent du terminus et se dirigèrent vers la ruelle de la rue Saint-Dominique. Il allait bientôt sonner sept heures. Charles leva la tête et vit que le soleil n'était pas encore levé. Les édifices grisâtres des alentours se dessinaient sur un fond de ciel bleu marine.

Madeleine marchait, le regard droit devant elle. Elle tira délicatement le bras de Charles et accéléra le pas. «*Si tu veux garder ta job, faut que tu fasses attention pour arriver à l'heure. Le Greenberg s' imagine qu'il y en a toujours d'autres, des mal pris, pour remplacer ceux qu'il met à la porte.*»

«*Je tofferai ce qu'il faudra toffer*» se répondit Charles pour lui-même, en s'élançant vers l'atelier, pendant que Madeleine, le souffle court, l'enjoignait de la précéder: «*Faut que t'arrives à l'heure. Moi, ça n'a pas d'importance...*»

Quand Charles plaça sa carte de pointage dans l'horloge mécanique, il était sept heures précises et, en même temps qu'il la retirait, le grondement sourd des machines fit trembler le plancher sous ses pieds.

Charles s'installa rapidement derrière la sienne, posa le pied sur le butoir d'acier et,

plongeant la main dans la boîte à côté de lui, en retira la première pièce de métal de la journée.

Trois heures plus tard, à la pause-café, il s'assura mentalement qu'il en avait embouti le compte requis.



Un livreur se présenta, ce jour-là, à

out!» lui cria Spiro par-dessus le tintamarre des machines. L'autre, pour toute réponse, lui tendit un papier. Le contremaître le lui arracha des mains. Le lut. C'était signé Simon Greenberg, Chicago. Il se calma.

Le message était court: à l'arrivée du livreur, Spiro devait arrêter le travail, faire

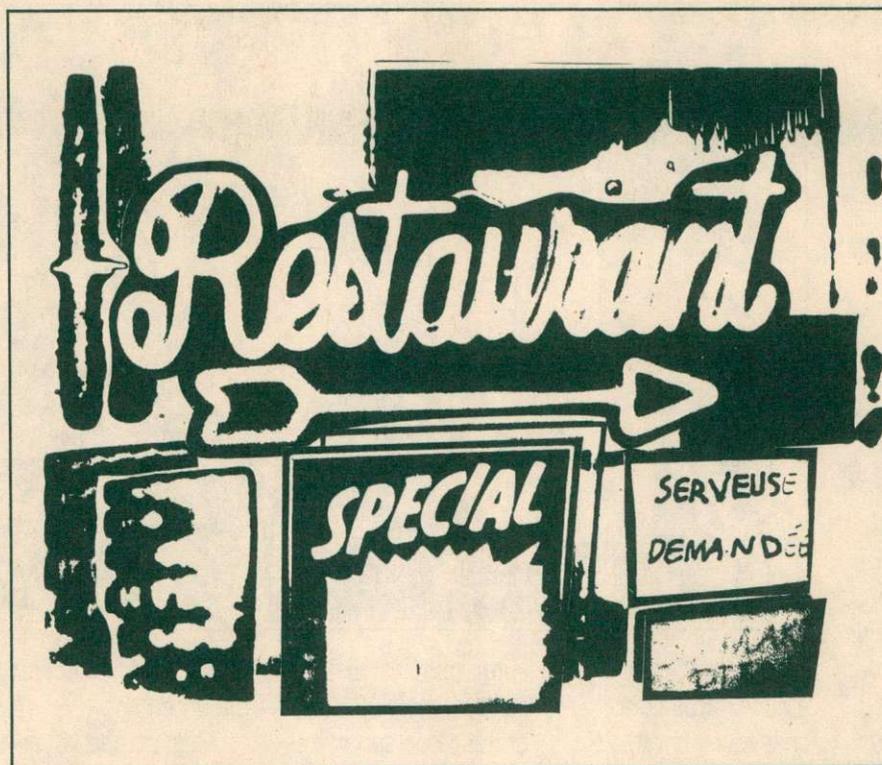
lettre de Simon.

«*Sans doute une autre de ces maudites machines, Kolassi!*» jurait Spiro, une barre à clous en main, tenaillé par une envie quasi irrésistible de faire voler en pièces les planches de bois du colis.

Il n'avait pas aimé l'intrusion du livreur, ni la note sèche de son employeur. Pourquoi

tes machines et y avait perdu l'usage de deux doigts. Spiro sentit profondément en lui-même sourdre une menace. Le message de Simon était sans équivoque: il ne devait pour aucune considération ouvrir le colis avant l'arrivée du patron.

La boîte était là. Devant tous les yeux.



... les serveuses du coffee shop s'activaient...

cinq heures et demie, l'heure prévue selon le plan de Simon Greenberg. Il avait reçu ordre de s'adresser directement au contremaître. Aussi passa-t-il, sans s'arrêter, de la réception à l'atelier, cherchant un dénommé Spiro...qui devait, selon toute logique, avoir été prévenu.

Ce n'était pas le cas. L'entrée du livreur, qui dérangea momentanément le travail de l'atelier, souleva la colère du contremaître. «*You no permission here! Go*

évacuer l'atelier, et n'y garder que les apprentis pour aider au déchargement du mystérieux envoi.

Aucun des employés ne se plaignit de partir plus tôt. Quant à Charles et Pietro, ils ne s'en plaignirent pas non plus, voyant là l'occasion d'un revenu supplémentaire.

Les quatre hommes ne furent pas de trop pour mouvoir la curieuse livraison depuis le camion jusqu'à l'ascenseur, puis de l'ascenseur à l'endroit indiqué à Spiro dans la

ne pas l'avoir averti de l'arrivée d'un tel colis? Greenberg ne lui faisait-il pas toujours confiance? Et le renvoi des employés avant la fin de la journée? Et l'endroit déjà prévu?

Spiro voyait tout cela d'un mauvais oeil. Il avait peur. Peur de ce changement qui tombait sur lui comme un orage d'été, imprévu et dangereux. Qu'est-ce que tout cela voulait dire? Comme cette autre fois où, par mégarde, il s'était coincé la main dans l'engrenage de l'une de ces maudi-

Fascinés par l'étrange, tous les employés de Simon s'étaient attroupés, le matin suivant, devant l'objet. Spiro n'aimait pas ça. Il s'agita alors comme il ne s'était jamais agité, renvoyant chacun à son ouvrage, donnant des ordres, hurlant par-dessus les machines, gueulant contre les apprentis.

Mais sitôt avait-il le dos tourné que chacun y allait de son commentaire, tout en imaginant le contenu de l'encombrant colis. «*Je le sais*, cria l'un

des ouvriers. *C'est un perroquet géant. Il est endormi. Quand il va se réveiller, il n'aura qu'à écouter Spiro et répéter ses bêtises. Simon n'aura plus besoin du Grec, «kolassi...»! Pauvre Spiro... C'est pour ça qu'il est si nerveux. Il a peur d'être remplacé!*

«Moi, je pense que c'est un sapin américain qu'il a fait passer en contrebande. Un beau sapin de plastique vert avec des boules rouges et des graines blanches de styrofoam collées à toutes les branches! lança un autre en ajoutant pour faire rire: De toutes façons, c'est pas le premier qu'on se sera fait passer!»

«Non, non, c'est mieux que ça, l'interrompt Pletro, c'est toute une famille d'immigrants comme nous autres, qui trouvait pas d'ouvrage à Chicago. On connaît le grand coeur de Simon. Il les a fait voyager gratis!»

A dire vrai, il n'y avait que Spiro à prendre la chose au sérieux. L'esprit des Fêtes dans l'atelier vétuste de la ruelle St-Dominique, avait conquis les plus récalcitrants. Même Charles, habituellement taciturne, s'amusait aux farces des camarades qui l'entouraient.

«Si vous ne savez pas ce qu'il y a dans cette boîte, leur dit-il, moi je le sais! C'est Simon Greenberg! Il s'est fait livrer dans une boîte-cadeau pour pas déclarer de frais

de douane!»
Et les rires de fuser de plus belle. On aurait cru que la boîte était maléfique tant elle possédait le don de contenir toutes les folies imaginables.

Sans le dire, chacun avait fini par y voir son propre rêve. C'était devenu, pour l'un, un piano de concert, pour l'autre un film sur

bon de raconter que, pendant quelques instants, il s'était revu enfant, dans les bras de son père un peu saoul, qui le lançait dans les airs pour lui faire peur et le faire rire...

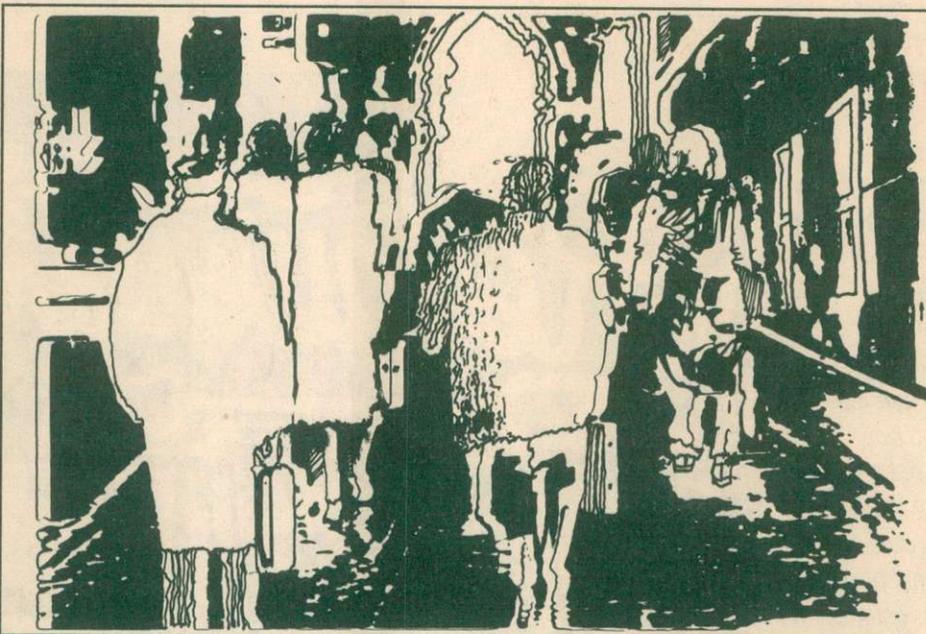
Tous à leurs rêves, oubliant les gestes mécaniques qu'ils continuaient de poser, il n'y eut que Spiro qui sursauta en voyant Simon

même de son inactivité. Sur une tablette d'acier, comme dessinés sur son front, s'alagnaient les indicateurs de contrôle numérique.

— Tout ce qu'on a à faire, dit Simon, c'est de le brancher et vroumm... ça fait tout ce qu'on demande sans rechigner! Essaye-le, tu vas voir!
Simon tournait autour

avait surgi de cette boîte à rêves. Ce qu'au fond d'eux-mêmes ces ouvrières et ouvriers avaient senti sans vouloir l'admettre, était bien là, devant eux, les narguant d'avoir pu être l'objet de tant d'illusions et de rêves intimes.

Simon, entraînant Spiro à sa suite, eut tôt



...la foule se pressant dans le delta des rues...

écran géant, dont il était le héros ; un chasseur y avait surpris le vol effarouché d'une bande de canards sauvages; un sportif avait trouvé, devant lui, une paire de skis de championnat; une artiste avait vu son oeuvre exposée dans une salle de musée; un plus gourmand avait pu humer les odeurs délicates de plats raffinés; un amoureux avait trouvé le courage de sourire à celle qu'il aimait; l'une devenait riche, l'autre partait vers le sud; celle qui chantait voyait la scène et son public l'adorer; même celui qui ne rêvait jamais a cru

surgir dans l'atelier sans même s'être débarrassé de son manteau.

— Monsieur Greenberg, je n'ai pas...

— Va chercher ta barre à clous! Il faut ouvrir cette boîte!

Spiro n'attendait que ce moment. Il s'acharna à la démolir avec une telle vigueur que Simon dut l'arrêter...

— Brise rien! Au prix que je l'ai payé...

Déjà, le «cadeau» apparaissait dans toute sa splendeur métallique, ses joints de chrome poli, ses cadrans à affichage digital, une espèce de force tranquille émanant

de l'engin et riait comme un enfant.

Mais ce que voyait Simon n'était pas ce que voyait Spiro, dont la rage, à peine contenue, semblait maintenant ralentir chacun de ses mouvements. Il voyait la fin de l'atelier Greenberg, la fin de Spiro le contremaître.

— Allons, Spiro, branche-le...!

Voyant son contremaître incapable de s'exécuter, Simon s'approcha, appuya sur un bouton. *«Mon pauvre Spiro... Regarde! C'est si simple».* En disant cela, il activa le robot.

Tout l'atelier avait les yeux sur la bête qui

fait de quitter l'atelier, pendant que la nouvelle machine commençait à produire en saccades des pièces parfaites, jusque-là fabriquées quasiment à la main par les employés de l'atelier Greenberg. Personne ne revit Spiro.

En remettant à Charles et à Pietro leur «bleu» de mise à pied, la veille de Noël, Simon fut généreux: il leur octroya une semaine d'avis, payée d'avance. A Madeleine, il en octroya quatre. Après vingt ans de loyaux services, elle méritait bien un peu plus que les autres, se dit Simon.

La campagne des travailleuses en garderies CSN

par Martine d'Amours

Bien que n'ayant pas été invitées par la ministre, une soixantaine de travailleuses et de travailleurs syndiqués à la CSN se sont rendus à Québec, le 24 novembre

la formation et l'expérience. La FAS réclame aussi pour ces travailleuses les mêmes augmentations salariales que les syndicats du secteur public de la CSN déposeront sous peu.

- **un seuil maximum pour la contribution des parents**, de manière à accroître l'accessibilité aux garderies.

- **un réseau sans but lucratif.**

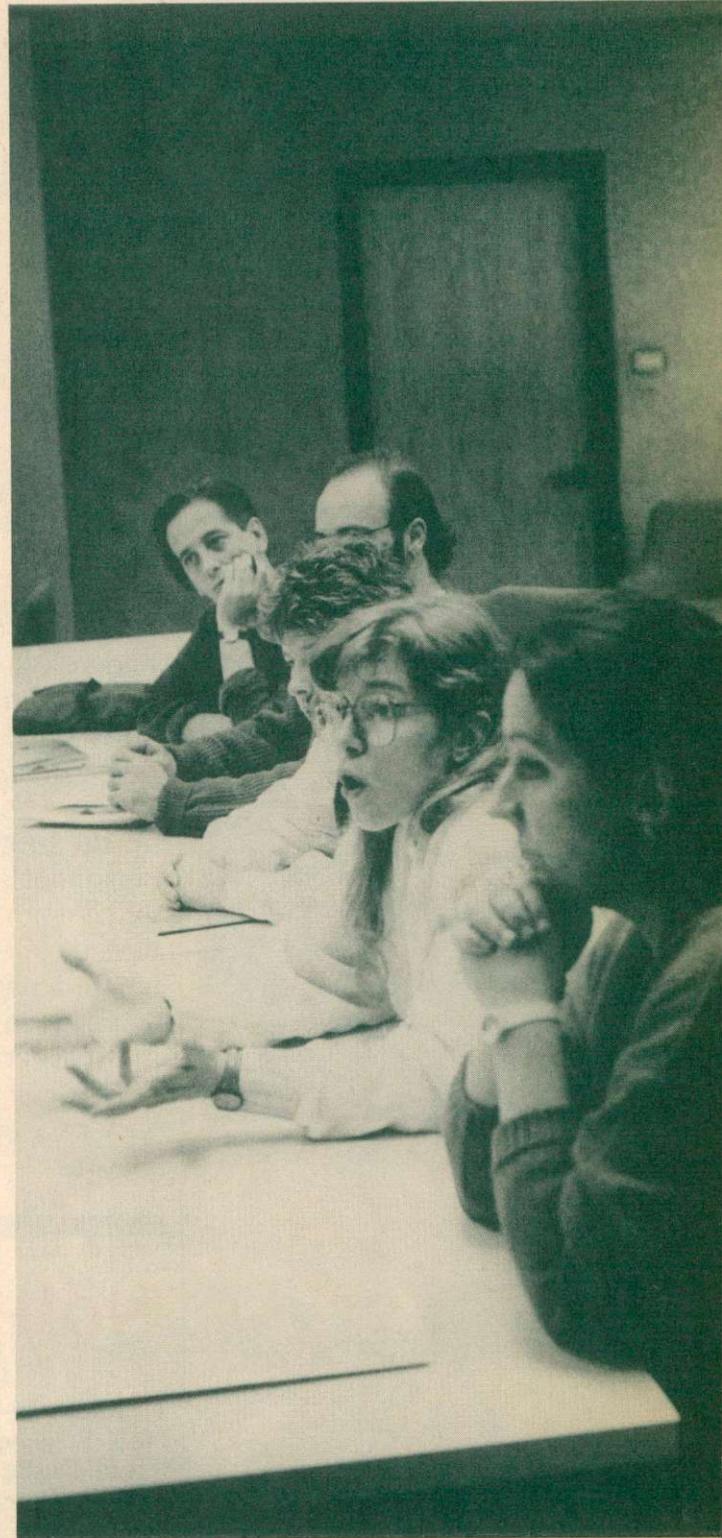
Les travailleuses et les parents n'en peuvent plus de supporter les garderies à bout de bras. Ils n'en peuvent plus des bas salaires, du bénévolat, de l'insécurité. Un réseau de garderies sans but lucratif de qualité ne se finance pas à coups de soupers-bénéfice et de ventes de chocolat.

L'appui large et massif de la population est essentiel pour faire bouger ce gouvernement qui n'a pas démontré de volonté d'assumer progressivement une plus large part dans le développement et la consolidation des services de garde sans but lucratif. Dans les semaines qui viennent, vous recevrez des pétitions réclamant votre appui aux trois grandes revendications des travailleuses en garderies CSN. Signez-les, faites-les signer par votre entourage... pour mettre du «carburant» dans les garderies et, dans les poches des travailleuses, un peu plus d'argent!

On ne nous a pas invitées, mais nous sommes venues quand même!

dernier, le jour où l'énoncé de politique sur les garderies a finalement été rendu public par la ministre Monique Gagnon-Tremblay. C'est que les syndicats de garderies CSN sont en pleine campagne pour faire connaître leurs revendications. Sous le thème «*Les garderies ont besoin de carburant*»; *les travailleuses ont besoin d'argent*», elles réclament:

- **des salaires décents**: l'hypothèse soumise aux membres pour consultation prévoit une échelle de salaires variant entre 10,70 \$ et 16,69 \$, et reconnaissant



Le comité garderies FAS-CSN, rencontrant Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine: «Quand les négociations reprendront-elles, Madame la ministre?»

Être reconnues comme des professionnelles



Adriana Volpato, conseillère syndicale affectée au dossier des garderies, discutant avec Nicole Marcotte, présidente de l'Office des services de garde à l'enfance.



Lorraine Watson

Sylvie Picher travaille à la garderie **Le Pitchounet**, à Outremont. Salaire horaire de 9,45 \$, un gros 40 cents d'augmentation en cinq ans. «L'Office des services de garde à l'enfance (l'organisme para-gouvernemental responsable des services de garde) a établi toutes sortes de normes pour assurer la qualité de vie des enfants en garderies: nous devons remplir des fiches d'observation, rencontrer les parents, avoir une formation adéquate, etc. C'est tout à fait légitime que le gouvernement exige de nous un travail professionnel; le problème, c'est qu'il ne nous reconnaît pas comme des professionnelles. Parfois, je me remets en question: vais-je me réorienter dans un autre métier, dans lequel je serai davantage reconnue? Pourtant, j'aime le travail que je fais.»

Aline Robichaud abonde dans le même sens: «que le gouvernement nous donne un salaire décent; c'est la reconnaissance de notre travail comme éducatrices en garderies. Qu'il nous paye comme si nous étions éducatrices dans un centre d'accueil!»

Le règlement sur les services de garde en garderie (article 9) stipule qu'au moins un membre du personnel de garde sur trois doit avoir fait des études collégiales ou universitaires en services de garde ou dans un secteur connexe. Lorraine Watson, de la garderie **Pop Soleil**, à Richmond, a pris huit mois à ses frais pour compléter une attestation d'études collégiales; elle ne gagne pourtant que 7,54\$ l'heure, après quatre ans de travail. Alain Grégoire, lui, avait entrepris son cours mais il s'est ravisé: «à 7\$ l'heure, sans assurance-salaire ni augmentation en vue, je n'ai pas les moyens de me payer moi-même une formation.»

Les travailleuses de garderies syndiquées à la CSN ont obtenu du gouvernement que, avec ou sans la formation requise, les personnes à l'emploi des garderies au 19 octobre 1988 conservent leur emploi. Elles ont aussi réussi à faire reconnaître une partie des années d'expérience comme équivalant à des cours. Il leur reste maintenant à négocier un plan de formation qui permettra au personnel actuel de se perfectionner autrement qu'à ses frais. La ministre l'a promis mais pour l'instant, tout reste dans le vague.

Notes et références

1. Patti Schom-Moffatt, pour Karyo Com. Inc., «Rémunération et conditions de travail dans le domaine de la garde de jour autorisée», in Etudes servant de base au Rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants, Ottawa, 1985.

2. Cité dans le mémoire de la CSN à la Commission parlementaire sur les services de garde à l'enfance, avril 1986.

3. Ce montant est établi en calculant la

différence entre les salaires et les avantages marginaux actuellement versés dans les garderies et les salaires et avantages marginaux pour des emplois comparables dans le secteur public.

4. Ce montant évalue le bénévolat, la dégradation des conditions de vie en garderies et les déficits accumulés.

5. Énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance, nov. 88, pp. 46 et 56.

Du «carburant»

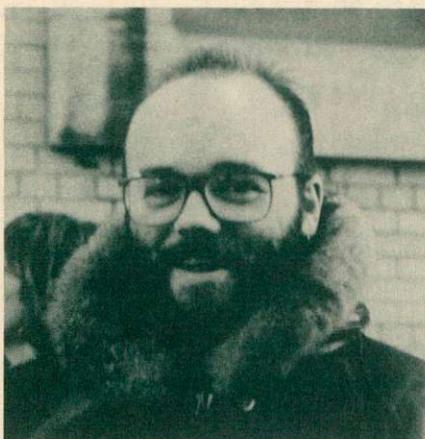
pour les garderies!

Le cercle vicieux



Danielle St-Onge

Une gestion de crise



Alain Grégoire

Danielle St-Onge, éducatrice à la garderie **Le Pandore** de Québec, n'a pas les moyens de placer sa fille de cinq ans dans la garderie où elle travaille. Pensez donc: même avec un salaire de 18,000\$ par année, on peut difficilement se permettre de dépenser 18\$ par jour (4,680\$ annuellement) pour la garderie.

Les salaires des travailleuses de garderies sont dérisoires. Elles «gagnent moins que les travailleurs ayant un niveau d'instruction et une formation équivalents: 30% de moins que la moyenne des salaires industriels et 50% de moins qu'un enseignant expérimenté du primaire. La rémunération des simples manoeuvres et des travailleurs qui prennent soin d'animaux est de 30% supérieure à la leur», indique une étude canadienne de 1984 (**voir note 1**). Pour le Québec, l'Office des services de garde à l'enfance évaluait le salaire moyen du personnel de garde en garderies sans but lucratif à 8,33\$ l'heure, au 31 mars 1987.

Pour améliorer ces salaires, il n'y a pas 36 solutions: ou le gouvernement donne davantage, ou les parents payent davantage. Or, les parents n'en peuvent plus de payer jusqu'à 16\$, 17\$, 18\$ par enfant et par jour. Même les très pauvres, qui reçoivent le maximum d'aide gouvernementale (10,50\$ par jour), doivent déboursier la différence entre le montant de l'aide et le tarif quotidien de la garderie.

De plus en plus de garderies ont des places vacantes. Non pas parce qu'il manque d'enfants qui auraient besoin d'une place, mais parce que les parents n'ont pas les moyens de se la payer. Pour les travailleuses, c'est le cercle vicieux: moins d'enfants = moins de revenus pour la garderie = mises à pied ou coupures.

Pour Aline Robichaud, de la **Butte à moineaux** de Québec, ce qui est le plus difficile dans la conjoncture actuelle des garderies, c'est l'éternel bénévolat: les réunions et le lavage des jouets le soir, les corvées de fins de semaine, les rencontres avec les parents, les activités de financement qui viennent s'ajouter à la tâche quotidienne, et pourtant bien prenante, de l'éducation des enfants.

Durant le dernier mois, Alain Grégoire, éducateur à la garderie **Tirelou**, de Rawdon, a passé trois fins de semaine à faire des réparations aux locaux de la garderie. Pour tenter de combler son déficit, qui s'élève à 11,000\$ cette année, **Tirelou** a décidé de réduire la semaine de travail de la cuisinière de cinq à quatre jours, d'organiser un souper-bénéfice et sera peut-être forcée de hausser son tarif quotidien de 14\$ à 15\$. «*Tout cela n'augmentera pas nos salaires*, précise Alain, qui se démène ainsi pour 7\$ l'heure. *Si on veut obtenir en avril une augmentation de 0,80\$ ou 0,90\$, il faudrait augmenter le tarif d'un autre dollar.*»

Parce que le gouvernement n'investit pas suffisamment dans la consolidation des services de garde, les garderies doivent recourir à toutes sortes d'artifices pour boucler le budget et juguler le déficit. Ici, on baissera les salaires, on laissera tomber certains jours de maladie ou congés fériés; là, on fera des mises à pied temporaires ou permanentes, on vendra du chocolat ou on organisera un souper-bénéfice pour renouveler le matériel, on coupera dans certains avantages consentis aux parents. Souvent, on n'aura d'autre choix que de combiner plusieurs de ces mesures de crise.

Les chiffres officiels disent que les garderies sont financées à peu près à parts égales par la contribution parentale et par les subventions des gouvernements. Mais en prenant en compte les déficits, le bénévolat, le manque à gagner des travailleuses, l'économiste Ruth Rose en est arrivée à des conclusions passablement différentes (**voir note 2**): en 1984, le réseau de garderies au Québec était financé à 30,8% par les gouvernements, à 28,9% par les contributions directes des parents, à 28,6% par le manque à gagner des travailleuses et travailleurs de garderies (**voir note 3**), et à 11,7% par les parents, enfants et travailleuses de garderies (**voir note 4**). Si on inclut les services de garde pour les enfants d'âge scolaire, la part des gouvernements baisse à 10,6%.

La relance des inégalités

Le 24 novembre dernier, Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre québécoise déléguée à la Condition féminine, rendait public un énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance. Au premier coup d'oeil, la politique semble généreuse: 60,830 nouvelles places d'ici 5 ans dans les divers services de garde (garderies, milieu familial et milieu scolaire), indexation de certaines subventions gouvernementales, budgets octroyés à la formation du personnel. Mais un examen plus approfondi révèle que les argentés ainsi investis permettront de régler des déficits à court terme, mais qu'à moyen et long terme, le gouvernement n'a pas l'intention d'assumer progressivement une plus large part dans le développement et la consolidation des services de garde. En un mot comme en mille, les travailleuses et les parents continueront de porter la grosse part du fardeau financier des garderies. Par ailleurs, près de la moitié des argentés injectés provient du gouvernement fédéral, même si Québec tente de s'en attribuer le mérite.



Monique Gagnon-Tremblay

D'une part, la politique crée de nouvelles inégalités. Ainsi, les anciens programmes de subventions sont remplacés par une nouvelle formule de financement selon laquelle le gouvernement versera 0,45\$ pour chaque 1,00\$ de revenu des garderies. Autrement dit, la politique accentuera les inégalités régionales et sociales entre les garderies. Autrement dit, aussi, les garderies subiront des pressions pour hausser les tarifs des parents, puisque davantage de revenus de garde signifieront davantage de subventions.

Les garderies devront allouer au moins 1% de leur masse salariale pour la formation et le perfectionnement du personnel. Moins de salaires signifiera donc moins d'argent pour la formation. En outre, les sommes prévues seront carrément insuffisantes pour rendre conformes aux normes les garderies qui ne le sont pas, sans pour autant pénaliser les travailleuses.

Des miettes pour les salaires

L'énoncé de politique prévoit allouer environ 8,8 millions\$ par année à la consolidation du réseau existant de garderies sans but lucratif. Pourtant, la Fédération des affaires sociales, qui représente 2,500 travailleuses dans 135 garderies, a évalué que pour assurer des salaires décentes, c'est-à-dire équivalents à ce qui se paie pour un type d'emploi comparable dans le secteur public, il en coûterait au bas mot 41 millions\$.

En outre, ces 8,8 millions\$ annuels seront inégalement répartis: aux dires mêmes de la ministre, certaines garderies toucheront aussi peu que 500\$ alors que d'autres recevront jusqu'à 30,000\$. Comment améliorer les salaires et les conditions de travail avec 500\$ par année? Et même pour les garderies qui toucheraient 12,000\$, cette somme suffirait à peine à éponger leur déficit annuel!

Un net recul

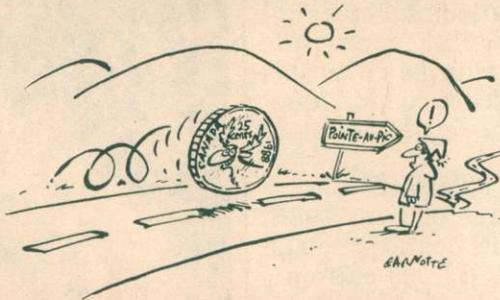
Pour la première fois, le gouvernement a décidé de financer directement les garderies à but lucratif, autrement dit, les garderies qui cherchent à réaliser un profit. En conférence de presse, le 27 novembre dernier, Monique Simard, vice-présidente de la CSN et Catherine Loumède, présidente de la FAS, ont rappelé qu'en matière de services de garde, l'objectif du profit est incompatible avec le service à donner aux enfants.

On sait par ailleurs que les garderies à but lucratif payent moins bien leurs travailleuses (6,31 \$ l'heure en moyenne) et demandent aux parents des tarifs plus élevés (15,49 \$ par jour en moyenne) que les garderies sans but lucratif (salaire horaire moyen de 8,33 \$ et tarif moyen de 14,50 \$ par jour, chiffres de 1987)(voir note 5).

Pour la CSN comme pour la majorité des intervenants dans ce dossier, le financement des garderies à but lucratif constitue un net recul. Les 4 \$ millions et plus qui leur sont octroyés auraient avantageusement pu être investis ailleurs, dans des formes de garde non-commerciales.

Pour soutenir la résistance

des travailleuses et des travailleurs du Manoir Richelieu, à qui on a volé leurs emplois il y a trois ans et qui attendent depuis deux ans la décision de la Cour suprême:



CONTRIBUONS SOLIDAIREMENT À LA CAMPAGNE DU 25 CENTS

Adresser les contributions au Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu (CSN), 1601 de Lorimier, Montréal, H2K 4M5.

Bienvenue

Les 95 employé-e-s de la compagnie Ekco ont récemment choisi de quitter l'Association internationale des machinistes (AIM - Local 631) pour rejoindre les rangs de la CSN et de sa Fédération de la métallurgie.

Leur travail? Fabriquer des boîtes à pain, des escabeaux et des poubelles métalliques. Ils ont choisi la CSN dans le but d'obtenir de meilleurs services de négociation et pour avoir la possibilité de prendre eux-mêmes leurs décisions de nature syndicale.

Super Carnaval

Par ailleurs, les 140 employé-e-s du magasin Super-Carnaval de Ville de Laval ont rompu avec leur syndicat de boutique et ont également adhéré à la CSN. Ils seront affiliés à la Fédération du commerce.

La quantité et la qualité des services offerts par la centrale et ses organismes a, là aussi, été un élément déterminant dans leur décision de changer d'allégeance syndicale.

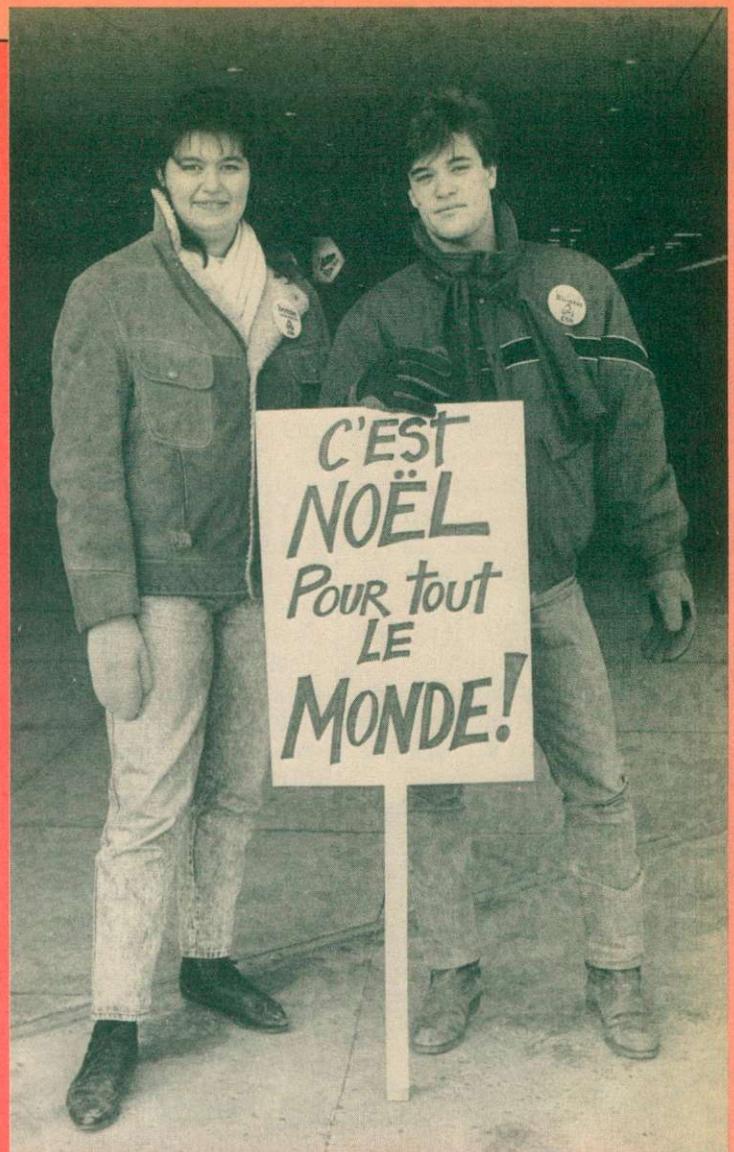
Une première chez Cannon

Le Syndicat des employés de l'usine Cannon à Ville Saint-Laurent, un fabricant de tuyaux de plastique, a signé sa première convention collective depuis son affiliation à la Fédération de la métallurgie, il y a 16 mois.

Les 20 employés membres du syndicat, anciennement un syndicat indépendant, ont accepté les offres de leur employeur dans une proportion de 71% après 16 mois de négociation.

La fin de semaine précédente, les employés ont résisté aux menaces de la compagnie qui, après une journée de lock-out, a finalement accepté les demandes syndicales.

Le syndicat a obtenu un montant forfaitaire de 4% pour l'année 1988, des hausses salariales de 4% pour 1989 et de 4,5% pour l'année 1990. Les employés ont également obtenu de leur employeur qu'il limite le travail des contremaîtres dans l'usine. La convention collective est d'une durée de deux ans.



Les conseils centraux, les fédérations, et les syndicats affiliés à la CSN peuvent encore poser un geste concret de solidarité envers les membres en grève ou en lock-out en participant à la «Campagne des paniers de Noël» de la centrale.

Cette campagne, qui en est à sa cinquième année, consiste à recueillir des fonds dans le mouvement et à les répartir équitablement entre les familles des grévistes et des lock-outé-e-s à la veille des Fêtes.

Le thème choisi cette année, «C'est Noël pour tout le monde!», veut rappeler à tous que nos camarades en conflit aspirent aussi à passer une agréable soirée de Noël en compagnie de leurs proches.

En de telles circonstances, le moindre geste de solidarité compte! C'est pour cela que nous vous invitons à participer à cette campagne.

CONTRIBUTION SUGGÉRÉE

1 - Pour un syndicat de moins de 100 membres, une contribution de 50\$.

2 - Un montant additionnel de 50\$ pour chaque tranche de 100 membres.

3 - Les dons se font par intercaisse à la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal, 1601 de Lorimier, Montréal, au compte «Solidarité-Paniers de Noël», Transit 30018 - Folio 11862.

Discrimination

Un cas flagrant

L'usine d'explosifs CIL de McMasterville, par le biais du programme de contrats fédéraux, doit mettre en place des mesures d'égalité en emploi pour les femmes et les minorités discriminées. Pourtant, cela ne l'empêche pas de continuer à avoir des pratiques discriminatoires. C'est ainsi que la CIL vient de congédier les deux premières femmes à occuper des postes réguliers sur la «production» depuis l'après-guerre.

Ces deux femmes

glycérine, alors qu'il faut normalement faire 15 voyages dans une journée de huit heures. Le transport de la nitro se fait dans un charriot, un peu comme un «coolie» chinois, sur une pente ascendante. L'autre personne, Johanne Beauchemin, fut congédiée parce qu'elle n'avait pas la force physique suffisante.

Parmi la quinzaine d'employés embauchés en même temps que Lorraine Grenier et Johanne Beauchemin, certains d'entre eux ont plutôt eu l'occasion de couper le gazon ou d'effectuer d'autres sortes de travaux, tous plus légers et moins difficiles que sur la «ligne de poudre».

embauché à la CIL. C'est ainsi que la CIL imposait une nouvelle condition pour que les deux employées congédiées puissent être réintégrées: passer un test qui, auparavant, n'existait pas. Le syndicat, les deux salariées impliquées, la Fédération de la Métallurgie et la CSN ont dénoncé publiquement cette situation.

Un engagement

Depuis octobre 1986, à la suite de l'adoption de la loi C-62, les entreprises de plus de 100 employés recevant des contrats fédéraux supérieurs à \$200 000 doivent s'engager à mettre en place un programme visant l'élimination de toutes les pratiques discriminatoires à l'endroit des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des minorités visibles. Or, la compagnie CIL fait justement partie des 900 entreprises canadiennes couvertes par le programme des contrats fédéraux.

Si la loi C-62 sur l'équité en matière d'emploi, de laquelle découle certaines conditions d'octroi de contrats fédéraux, a été adoptée, c'est justement pour corriger les désavantages subis par les femmes et d'autres groupes dans le domaine de l'emploi.

Dans le cas de CIL, il est évident que la compagnie n'a fait aucun effort, aucune recherche, afin d'aménager de façon différente certains postes, particulièrement ceux de la «ligne de poudre».

La CSN préconise, par son travail de promotion des programmes d'accès à l'égalité, que les employeurs et les syndicats s'attardent à l'ensemble des systèmes et des conditions de travail, afin que les femmes puissent accéder à des emplois traditionnellement occupés par des hommes, et surtout, qu'elles puissent garder ces emplois.

9e FESTIVAL DE CRÉATIONS JEUNESSE

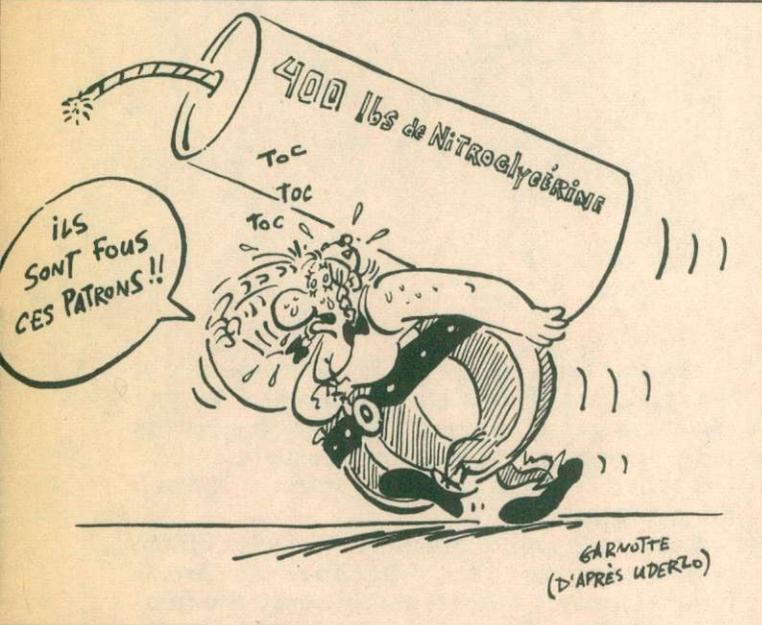


Sous le thème «On change de décor», le Festival de créations jeunesse accueillera, pour une 9e année consécutive, quelque 600 jeunes de 12 à 18 ans provenant de toutes les régions du Québec.

Du 1er au 4 juin prochains, les jeunes désireux de présenter leurs oeuvres artistiques à un vaste public pourront profiter de quatre salles de Montréal. Le théâtre du Nouveau Monde, le Café de la Place de la Place des Arts, le Spectrum de Montréal et le Complexe Desjardins seront les lieux d'expression de la créativité des jeunes dans des domaines aussi variés que la musique, la danse, le théâtre, le dessin, la photo, la sculpture, la vidéo, etc.

Le Festival de créations jeunesse est produit par Oxy-jeunes, un organisme qui offre des ateliers de création et de formation artistique aux jeunes ainsi qu'aux différents intervenants auprès des jeunes.

La date limite des inscriptions est le 17 février 1989. Pour plus de détails, contactez Oxy-jeunes au (514) 849-5297.



furent embauchées le 20 juillet dernier. Et la CIL leur réserva un sort fort différent de celui des hommes: pas de cadenas pour leur casier; une douche sans aération placée devant deux portes vitrées; une affectation sur les deux postes les plus durs de l'usine, sur la «ligne de poudre», qualifiée de «Vietnam», tellement les conditions de travail y sont dures et pénibles pour les hommes.

L'une d'elles, Lorraine Grenier, fut congédiée pour s'être évanouie après qu'elle eut effectué en deux heures 15 minutes, à 38° Celsius, sept voyages de 400 livres de nitro-

Réaction syndicale

Devant cette situation, le syndicat a exigé que la compagnie réembauche les deux salariées congédiées, qui n'avaient pas encore terminé leur période d'essai, et que des modifications soient apportées aux postes de travail, afin de rendre les conditions de travail moins pénibles: travail en alternance, modifications de certains procédés, ralentissement des cadences, etc. Bref, alléger le travail pour les hommes comme pour les femmes.

La compagnie a finalement décidé qu'il valait mieux imposer un test de force physique pour être

Le syndicalisme des professionnel-le-s:

Un virage pour l'avenir!

C'est sous ce thème que la Fédération des professionnelles et des professionnels salarié(e)s et des cadres du Québec, réunie en congrès les 23, 24 et 25 novembre derniers, a tranché la question de son avenir en décidant de demeurer au sein de la CSN et de s'y développer, notamment par la syndicalisation de nouveaux secteurs. Les congressistes ont également décidé de s'ouvrir davantage aux autres composantes de la centrale, ainsi qu'aux autres syndicats de professionnels. Les membres de la FPPSCQ ont voulu s'assurer de cette façon un syndicalisme qui réponde adéquatement à leurs besoins et qui leur permette de participer de plain-pied au projet de société véhiculé par la centrale.

«Vous avez fait le pari

de rester une autre année à la CSN afin de voir s'il y avait une place pour vous, a déclaré au congrès Monique Simard, première vice-présidente de la CSN. Vous avez gagné votre pari, félicitations!» Ayant assuré les congrès-

sistes que les critiques formulées par le Congrès de 1987 avaient été prises en considération, Monique Simard a poursuivi: «Il s'agit là d'une question d'efficacité et de capacité d'agir à tous les niveaux de la production des biens et des services et de pouvoir pleinement bénéficier des expertises et connaissances des professionnels sur nombre de questions

concernant des choix de société.»

Vaincre l'isolement

C'est avec un vif intérêt que l'assistance, à laquelle se étaient joints différents syndicats non affiliés de professionnels, a écouté l'allocution de Jacques Desmarais, auteur d'une recherche sur les salarié-e-s professionnels et le syndicalisme. Intitulée «**Les professionnels: Vaincre l'isolement**», la conférence de M. Desmarais, professeur à l'UQAM, a démontré la spécificité de la condition des professionnels et la nécessité pour eux de rompre leur isolement en consacrant leurs énergies à définir collectivement leur place dans l'entreprise ou l'institution.

Ce 24^e Congrès, celui du ralliement et de l'unité, s'est clôturé par la réélection de l'exécutif sortant avec mandat de réaliser «Un virage pour l'avenir».



Michel Tremblay, trésorier, Ghislaine Patry-Buisson, 2e vice-présidente, Francine Giroux, secrétaire, Jacques Guénette, président, et Louise Troalen, première vice-présidente.

Annulez l'examen!

Quarante membres du Syndicat des acupuncteurs et des acupuntrices du Québec (SPAAQ-CSN) ont boycotté, le 30 novembre dernier, l'examen de la Corporation des médecins du Québec et ont manifesté devant le Palais des Congrès. Parmi les personnes qui ont passé l'examen (une centaine environ, dont quelques membres du SPAAQ), une cinquantaine ont été révoltées de sa teneur et ont décidé de protester avant la publication des résultats, le 20 décembre.

Leur protestation a pris la forme d'une lettre à Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, rendue publique au cours d'une conférence de presse le 12 décembre. «Nous considérons que cet examen ne peut en aucune mesure déterminer la compétence des acupunc-



teurs et acupuntrices, peut-on y lire. Ceci nous amène à douter de la bonne foi de la Corporation professionnelle des médecins. L'examen sert-il à contrôler les connaissances des acupuncteurs ou vise-t-il d'autres buts?

«Peu importe le taux d'échec ou de réussite à cet examen, notre profession ne peut être que dévalorisée par ce genre de test qui ne recherche pas l'affirmation de nos connais-

sances, mais confine plutôt l'acupuncture à l'utilisation de recettes symptomatiques qui n'ont rien à voir avec l'art de la médecine chinoise que nous prétendons pratiquer dans nos cliniques.»

En conséquence, les protestataires ont demandé que l'examen soit annulé et analysé par un comité d'urgence approuvé par les candidats, et que des règles précises soient déterminées pour

l'élaboration d'une telle épreuve, ces règles devant être conformes aux objectifs de l'enseignement de l'acupuncture et à la formation diffusée par le CEGEP de Rosemont. Ils ont aussi demandé à connaître la note minimale de passage pour l'examen (une note que la Corporation tient secrète) et ont exigé d'avoir accès à leurs résultats et à leurs copies d'examen.

MacDonald bat en retraite!

Assurément, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Pierre MacDonald, ne s'attendait pas à une telle levée de boucliers. Le 7 novembre, une

Au cours des jours suivants, l'opposition s'élargit, laissant au ministre un seul appui d'importance: la chaîne Provigo. Sérieusement ébranlé, le conseil des ministres, réuni le 9 novembre, refusait de donner le feu vert au projet MacDonald d'autoriser l'ouverture des commerces d'alimentation le dimanche de 11 heures à 17 heures, et



LES LUNDIS, MARDIS,
MERCREDIS, JEUDIS,
VENDREDIS, SAMEDIS
DE PROVI GO...



... LES DIMANCHES DE
CLAIRE LACAISSÉ!



CHARVOTTE

Coalition disant représenter un million de personnes et regroupant des associations de consommateurs, de commerçants, de dépanneurs, des syndicats, l'Archevêché de Montréal, l'AFEAS, ainsi que Métro et Steinberg, manifestait bruyamment son existence et son opposition à l'ouverture des commerces le dimanche.

décidait de renvoyer le débat à une commission parlementaire qui siègera au printemps 1989.

Désireux de sauvegarder l'honneur de son ministre, Robert Bourassa a, à deux reprises, rejeté la demande, déposée par des porte-parole de la Coalition, d'un règlement avant l'ajournement de décembre.

Les organismes mem-

bres de la Coalition ont entrepris la formation de coalitions régionales dans le but de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes aux

enjeux et aux conséquences sociales du projet MacDonald, et de faire les pressions politiques appropriées pour le contrer.

Plus que du sang

Quand on pense Croix-Rouge, la première image qui nous vient à l'esprit, c'est bien sûr celle de personnes allongées qui donnent généreusement de leur sang. C'est ce que font d'ailleurs depuis trois ans environ 350 militantes et militants au moment de la clinique organisée en décembre par le RETAQ et la CSN; elle se tient cette année le 19 décembre, au 1601 de Lorimier. Sait-on, par ailleurs, que la Croix-Rouge est intervenue en 1987 dans plus de 43 pays où ont été organisées des actions de secours et de protection à grande échelle? Sait-on aussi que par le travail d'environ 500 bénévoles québécois, qui fabriquent des articles d'artisanat, des projets de vaccination et autres soins de santé ont pu être mis sur pied en Angola, au Zimbabwe, au Kenya et au Mozambique? En mars prochain, la Croix-Rouge entreprendra sa collecte de fonds avec un objectif de 5,2 millions.

Un cadeau empoisonné

La CSN, l'UTAM et la FATA ont uni leurs voix pour réclamer une modification au projet de loi 74 du ministre Yves Séguin amendant la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles au chapitre du programme de stabilisation économique ou sociale et des indemnités de réadaptation établis par la CSST. Cet amendement à la loi 42 a été rendu nécessaire par un jugement de la Cour d'appel du Québec, rendu le 3

mai dernier, et déclarant lesdits programmes invalides. Il fallait donc légiférer de toute urgence pour combler le vide juridique; mais le ministre Séguin a profité de la situation pour faire disparaître «des droits reconnus aux accidenté-e-s du travail par l'ancienne loi, et donner à la CSST un pouvoir discrétionnaire accru», ainsi que l'a révélé Céline Lamontagne.

La loi 42 reconnaissait aux travailleurs, selon le cas, le droit de continuer à bénéficier d'un programme de stabilisation économique ou sociale et celui d'en bénéficier s'ils avaient été victimes d'acci-



cident avant l'entrée en vigueur de la loi. Dans le projet de loi 74, ces droits n'existent plus et c'est une simple déclaration de

validation des programmes qui les remplace. Voilà qui ouvre la porte à la contestation, par les employeurs et la CSST, de l'admissibilité aux programmes de chaque accidenté.

De plus, dans un paragraphe supplémentaire, le projet de loi 74 habilite la CSST à modifier les programmes, par résolution et avec l'autorisation du ministre. Ce pouvoir, accordé à la CSST, de réouvrir les programmes à sa convenance, «risque de constituer, sous la pression du patronat, une réouverture à la baisse!», a ajouté Céline Lamontagne.

Les Paysans sans terre du Brésil

par Pierre Fournier*

Le mouvement des Paysans sans terre est né des contradictions profondes qui marquent la société brésilienne: 70% des terres cultivables appartiennent à 5% de la population. Dans certaines régions, cette proportion atteint 95%.

Pour combattre cette situation, les paysans se sont organisés, soutenus au départ par une partie de l'Eglise; c'est aujourd'hui un mouvement national. L'objectif poursuivi, c'est la réappropriation des terres par ceux et celles qui la travaillent. Le moyen pour y parvenir: l'occupation.

Au Brésil, pour un même sol, il peut exister trois ou quatre titres de propriété. Ce sont précisément ces terres qui sont visées par les opérations d'occupation. Avec l'aide d'avocats spécialisés et de personnes-ressources, les travailleurs peuvent

entreprendre l'occupation de terres en friche sur lesquelles existe déjà un conflit de propriété. Ils mettent à profit certaines dispositions des lois: un occupant peut, par exemple, prétendre à la propriété du sol après l'avoir cultivé un certain temps.

Préparation

Les lieux à occuper sont minutieusement choisis; au préalable, les travailleurs ont suivi, durant plusieurs mois, des sessions visant à les préparer et à leur fournir la formation nécessaire sur le sens profond de l'action à entreprendre.

Vient la nuit de l'occupation. Par petits groupes, des dizaines de familles convergent vers l'endroit choisi: à pied, en camion, à cheval, etc.. On s'installe. On creuse pour trou-

ver l'eau indispensable.

On délimite les terrains. On construit à la hâte un village de planches, de troncs d'arbres, de sacs de plastique et de feuilles de palmiers.

La police, bien sûr, est là dès le lendemain. L'armée aussi, qui vient saccager ce qui a été construit et qui déporte à des kilomètres les nouveaux occupants. Mais les personnes - un millier environ - reviennent car elles sont préparées depuis longtemps.

Et commence la guerre d'usure.

Aujourd'hui, le Mouvement des Paysans sans terre coordonne la lutte à travers tout le Brésil et son poids politique est important. Il a contre lui l'Etat, la bureaucratie, l'armée et les propriétaires. Dont Alcan, qui possède 2 millions d'hectares

dans le nord du pays. Des tueurs professionnels sont même engagés pour décapiter le Mouvement. C'est ainsi que plus de 800 leaders paysans ont été tués ces deux dernières années sans qu'un seul assassin n'ait été arrêté ou traduit en justice. Les paysans sont illégaux, n'est-ce pas!

Ils ont l'appui du Parti des travailleurs, de la Centrale unique des travailleurs (CUT), de même que celle de nombreuses organisations nationales et internationales, dont Développement et Paix.

L'occupation des terres, c'est le choix de ceux qui n'ont pas le choix. En dépit de la répression sauvage, le Mouvement fait des gains.

* L'auteur fait partie d'un collectif dont une quinzaine de membres ont fait un stage au Brésil l'été dernier.



PARLONS MÉDIAS ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Les lendemains qui déchantent

J'ai parlé dans ma dernière chronique de croisée des médias, notamment des quotidiens, en faveur du libre-échange. Certains ont pu croire que je charriais.

Voici, pourtant, ce qu'écrivait le rédacteur en chef du Devoir, le jour même des élections:

«Au visiteur qui débarque, l'illusion est parfaite: les journaux de ce pays se rangeraient dans la presse d'opinion au sens traditionnel de cette distinction.»

Comme bien d'autres c'est, semble-t-il, la mode. M. Comeau accable la télévision, responsable, selon lui, du «parti-pris du vide» qui aurait marqué cette campagne. Et il constate que les partis politiques ont modelé leurs interventions en fonction de la télévision, au point où ils ont boudé la presse écrite dans leur publicité.

Je veux bien croire que la télévision cède souvent à la facilité, mais qu'en est-il de la presse écrite? Et en quoi la propagande des partis était-elle plus

sérieuse, plus digne, moins farcie de trucs et de demi-vérités lorsqu'elle se déversait dans les journaux?

Mais passons. Je voulais surtout en arriver à cette interrogation de M. Comeau, qui est, en fait, un constat plutôt béat. Si les conservateurs allaient être majoritaires, il faudrait alors repenser ainsi le rôle de la presse écrite:

Est-ce qu'au-delà de l'influence écrasante de la télévision, l'écrit aurait conservé un pouvoir d'intervention en période de désarroi, d'incertitude ou de complète confusion?

Si je comprends bien, il n'y a plus de désarroi, d'incertitude et de complète confusion quand les conservateurs sont majoritaires et que dans l'euphorie des lendemains de victoire, un Michel Roy peut même écrire dans Le Soleil (Le Droit et le Quotidien) que le PC a recueilli la majorité des sièges en Ontario (46 conservateurs, 43 libéraux et

10 néo-démocrates).

Mais quelle confusion c'était quand les électeurs (dont la majorité ont rejeté l'actuel gouvernement) démontraient de l'inquiétude face au libre-échange!

Est-ce dire, d'autre part, que la télévision aurait soulevé des questions, semé des doutes et que la presse écrite aurait réussi à endormir tout le monde en sermonnant sans y répondre?

Quelques exemples.

Quelques jours avant les élections, dans un éditorial modestement intitulé «Entre la peur et la raison», le président et éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, reproche à M. Mulroney d'avoir mal défendu sa salade et note:

«Manquant d'informations, ne connaissant à peu près rien des modalités de l'accord et de ses conséquences favorables, la population canadienne s'est laissée aveugler par les épouvantails que MM. Turner et

Broadbent ont agités...»

Dans la même page, l'éditorialiste en chef, le chanteur libre-échangiste Alain Dubuc, affirme qu'il était du devoir de M. Mulroney de «s'adresser aux citoyens inquiets, de s'engager à protéger coûte que coûte tous ceux qui risquent de souffrir de l'entente, par des fonds d'urgence et des programmes de recyclage.»

Et les journaux, eux, qu'ont-ils fait pour l'amener à se commettre là-dessus?

Deux jours après les élections, il était révélateur, ce passage de l'éditorial de Gilles Lesage du Devoir sur «Le nouvel axe Québec-Ottawa». En notant que l'appui du Parlement québécois au libre-échange ne doit pas être un chèque en blanc, que parmi les conditions impérieuses, il y a les mesures de recyclage, il souligne:

«Si, pour des motifs stratégiques, des informations litigieuses ont été retenues à ce jour, il est grand temps de les rendre publiques et de faire la lumière.»

Tiens, tiens!, quand M. Landry écrivait que le peuple manquait d'informations!...

Mais la plus grande leçon de cette élection qui, maintenant, aux dires des éditorialistes, n'était pas référendaire, c'est l'analyste Claude Picher qui l'a tirée, le 24 novembre: **PRÉPAREZ-VOUS À SOUFFRIR!**

C'est que, voyez-vous, il paraît que les enjeux importants de ce scrutin, et le patronat rassuré insiste maintenant là-dessus, c'était la lutte au déficit, les compressions budgétaires, la déréglementation et la privatisation.





Une idée de cadeau pour les 6-9 ans

A quoi sert l'air? A quoi sert l'eau? Qui mange qui? Qui mange quoi?

En sept courts chapitres, le **Cahier ÉcoloJeux** apprend aux «6-9 ans» les différentes sources de pollution de l'air, et leur raconte la belle histoire de *Lili Goutte d'eau* à qui il arrive une aventure qui la transformera en goutte de pluie acide; à l'aide d'images, ils pourront dessiner ce que l'on trouve au-dessus ou en-dessous du niveau du sol, de même qu'ils pourront prendre conscience des différentes utilisations

des végétaux. Ils connaîtront quelques-uns des animaux du Québec menacés d'extinction et découvriront, à partir d'exemples faciles à comprendre, ce qu'est une chaîne alimentaire et l'importance, pour qu'un milieu soit en santé, de respecter tous les éléments qui le composent. Un dernier chapitre leur apprendra comment les déchets sont devenus un problème grave pour l'environnement et qu'il existe une solution : le recyclage, c'est-à-dire la transformation d'une chose de façon à ce qu'elle puisse être utilisée à nouveau.

Les activités proposées dans ce cahier familiariseront l'enfant avec des termes comme **ÉCOLOGIE, POLLUTION, ÉQUILIBRE, CHAÎNE**

ALIMENTAIRE, BIO DEGRADABLE, etc. et les rendront conscients de la part qu'ils peuvent prendre à la défense de la nature.

Une cassette **ÉcoloJeux** développe les mêmes thèmes sur des chansons bien rythmées interprétées par deux solistes et le chœur des enfants de l'école La Perdriole.

Une bonne idée de cadeau de Noël pour les petits.

Le Cahier ÉcoloJeux: 5,95\$

La Cassette ÉcoloJeux: 9,95\$

L'ensemble: 14,95\$
(frais postaux INCLUS)

Aux **Éditions de l'Équilibre**, B.P. 310, Roxboro, H8Y 3K4. Tél: 514-684-5587.

Lise Dumont

Omer en Colombie!

Le clown et mime populaire **Omer Veilleux** nous a adressé «une carte postale» de la Colombie où il a donné, pour la deuxième fois depuis septembre, une série de représentations dans quelques villes de ce pays d'Amérique du Sud, entre le 31 octobre et le 28 novembre derniers.

En septembre, Omer a

représenté le Canada au 10ième Festival international de Manizales, en Colombie, où la critique a qualifié son spectacle de «révélation du festival».

A la suite du succès remporté à ce festival, Omer a été invité au 4ième Festival de théâtre hispanique de Miami et au Festival de théâtre de Montevideo, en Uruguay.

Après plusieurs années d'un travail acharné et engagé, Omer Veil-

leux s'impose donc dans un art difficile: le mime.

Les conseils centraux, les fédérations, les syndicats et les groupes populaires qui voudraient en savoir plus sur le contenu des spectacles et retenir les services du mime, peuvent le faire en écrivant à: **Les Productions Omer Veilleux inc.**, 3702 rue Ste-Famille, C.P. 1288 Place du Parc, Montréal, P.Q., H2W 2P4.



Moussorgsky

Je sais pourquoi, depuis l'adolescence, j'aime fréquenter les **Miracle Mart**, les **Woolco** et les **Zellers**, et plus particulièrement ceux dont le personnel est syndiqué...

Avouons-le, je n'ai pas été bercé au son des musiques classique et contemporaine... Par contre, les magasins à rayons mentionnés ci-haut m'ont permis de faire du...rattrapage.

Eh oui, je fais méthodiquement les ventes de disques. Cela permet de se constituer une collection de disques à peu de frais et de découvrir des oeuvres qu'on n'avait jamais osé acheter pour cause d'ignorance con-

juguée au coût trop élevé. Heureusement, il y a les ventes...

Encore récemment, j'ai mis la main, dans un **Miracle Mart** et pour la modique somme de



2,50\$, sur une version de qualité d'une oeuvre que j'avais découverte pendant mon adolescence: *Tableaux d'une exposition*, de **Modest Petrovitch Moussorgsky**, orchestration de **Maurice Ravel**, et interprétation d'un **Orchestre symphonique de Chicago**.

Après une carrière militaire, **Moussorgsky** s'est consacré à la composition musicale.

On considère que le grand compositeur a été «proche de la souffrance des humbles, (qu') il sut donner à ses héros, princes déchus (sa situation personnelle - ndlr), infirmes, enfants et adolescents, une candeur farouche».

On dit aussi que l'abolition du servage (son père

était un propriétaire terrien) a entraîné sa ruine, qu'il a par la suite sombré dans l'alcoolisme et qu'il est décédé, seul, en 1881, en sa quarante-deuxième année d'existence, à l'hôpital militaire de **St-Petersbourg**, nommée **Lenin-grad** depuis la mort du père de la révolution russe, **Vladimir Illitch Oulianov**, **Lénine** lui-même, le 26 janvier 1924.

Dépêchez-vous, la période des Fêtes est une bonne période pour courir les ventes, découvrir et s'initier à d'autres musiques...

Michel Crête

Hommage à Guthrie et Leadbelly

A vision shared est un disque hommage à deux grands de la chanson US: **Woody Guthrie** (1913-1967) et **Hudie Ledbetter** (1885-1949), dit «**Leadbelly**».

Le premier parcourut l'ouest américain lors de la grande crise économique des années '30

avec pour seuls bagages ses chansons et sa guitare. Sur celle-ci était inscrit: «*This machine kills fascists*». Le second, travailleur de ferme, promoteur de la guitare à douze cordes et auteur de classiques tels que *The house of the rising sun*, commença sa carrière dans un pénitencier du sud.

Tous deux ont composé des chansons qui ont enrichi et enrichissent toujours le catalo-

gue musical du folk, du country et du blues. Ce microsillon nous permet de les découvrir ou les redécouvrir grâce aux interprétations de **Bob Dylan**, **Bruce Springsteen**, **U2**, **Emmylou Harris** et autres. On y retrouve de magnifiques pièces telles que *This land is your land*, *The bourgeois blues*, *Hobo's lullaby* etc.

L'achat de ce disque permet aussi au **Smithsonian Institute** de

Washington d'acquérir le fonds d'archives musicales de la compagnie de disques **Folkways**. Les artistes qui ont participé à la production ont d'ailleurs tous donné leurs droits à l'Institut.

Alors, si vous aimez le folk ou le blues, si vous souhaitez que les productions de la compagnie **Folkways** soient toujours diffusées, achetez-le. Vous ne le regretterez pas.

Mario Robert

Onassis, Bourassa, Lavigueur, Kassam, Mulroney et al.

Encore heureux que le bunker de M. Bourassa ne soit pas un tanker de M. Onassis! On voit d'ici le désastre écologique qui nous aurait frappé si les multiples fuites qui ont récemment troublé la sérénité du bunker avaient plutôt touché la coque d'un tanker.

La dernière fuite nous apprenait le plan d'urgence (!) mis au point au bunker pour endiguer les effets pervers, sur l'opinion, d'une décision de la Cour suprême en rapport avec la langue d'affichage. Il semble bien qu'on ne veuille pas d'un Saint-Basile linguistique et que, pour ce faire, on ne lésine pas sur les moyens.

Un aspect du plan d'urgence mis au point au bunker m'intrigue, cependant : on compte augmenter la protection policière auprès des ministres Rémillard de la Justice et Rivard de la Langue. Serait-ce là la manifestation ultime de ce que The Gazette ne cesse de dénoncer comme la police de la langue?

Ou encore, peut-être qu'à l'issue de savantes manoeuvres dont lui seul a le secret, M. Bourassa se croira-t-il autorisé de cette protection accordée aux ministres officiels et patentés pour soutenir, sans rire, qu'en les protégeant, c'est la langue française qui était par le fait même protégée?...

...

Dans le Vieux Longueuil, M. Nadir Kassam, propriétaire d'un restaurant, démolit sans permis une maison plus que centenaire pour agrandir son terrain de stationnement. Pour empêcher les citoyens indignés de protester, M. Kassam obtient une injonction. Rédigée en anglais de la première à la dernière ligne, à sa demande expresse. La ville poursuivra peut-être; il est passible d'une amende maximum de 500 \$. Le non-respect d'une telle injonction, on le sait, peut coûter jusqu'à 50,000 \$, pour «outrage au tribunal».

Cela m'amène à penser ceci: à

Loi 101: JUGEMENT LE 15 DÉCEMBRE



Longueuil, il vous en coûtera 50 000\$, tout au plus, pour démolir sans permis 100 maisons historiques. Si vous n'obéissez pas au juge qui a obéi au propriétaire en question, ce sera le même prix. Cent maisons démolies pour un juge offusqué.

A ce prix, les juges, c'est plus que des monuments historiques. C'est des reliques.

...

Quand M. René Lavigueur a gagné le gros lot à la 6/49, il s'est hâté de quitter le bien-être social.

Pendant des mois, Brian Mulroney a vanté les vertus du libre-échange en soutenant que c'est le jack-pot qui nous attendait. Pourtant, dès le lendemain des élections, à sa première conférence de presse, il nous invitait à nous serrer la ceinture. Se pourrait-il qu'on n'aie pas vraiment gagné le gros lot?

Michel Rioux

La Croix-Rouge a besoin de VOUS!

C'est connu, c'est pendant la période des Fêtes que la Croix-Rouge a le plus de difficultés à subvenir aux besoins des hôpitaux en matière de sang pour les blessés et les malades.

C'est la raison pour laquelle le Rassemblement des techniciens-ambulanciers du Québec et la CSN tiennent, maintenant depuis trois ans, leur clinique de sang annuelle à la veille des Fêtes, en souhaitant que cette humble contribution servira à dépanner quelque peu la Croix-Rouge, et à sauver des vies.

Une demi-heure de votre temps, entre deux achats, pour aider quelqu'un à survivre, c'est le plus beau cadeau que vous puissiez faire, même si vous ne saurez jamais à qui il sera donné...

VENEZ EN GRAND NOMBRE! On vous attend!

À GAGNER

Un ordinateur IBM PS2,
avec écran couleur,
imprimante Panasonic 1080
et DOS 3.3

UNE VALEUR DE \$3,500!

Gracieuseté de:
Compucentre GreenfieldPark
«LE CENTRE DE SOLUTION
D'AFFAIRES»

827 boul. Taschereau,
Greenfield Park
TÉL: 514-672-0020

Quand?

Lundi le 19 décembre
de 10 heures à
20 heures

Où?

Sous-sol du siège
social de la CSN
1601 de Lorimier
(coin Maisonneuve,
métro Papineau)

**ATTENTION SPÉCIALE
AUX SYNDICATS CSN**

